Commission européenne

Les Roms et l'enseignement

Promesses et défis dans l'Union européenne

Éducation et Culture

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (http://europa.eu).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012

978-92-79-21852-1
doi:10.2766/18974

© Union européenne, 2012
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

© Cover: Reuters

Printed in Belgium

Imprimé sur papier blanchi sans chlore élémentaire (ECF)

C'est une question de valeurs fondamentales, celles de l'Union européenne: tout citoyen européen, dès son plus jeune âge, doit pouvoir bénéficier d'une éducation de qualité. C'est à cette condition que les citoyens européens peuvent espérer des emplois qualifiés et rémunérateurs et que la société européenne peut de son côté en tirer parti, dans la mesure où de telles qualifications professionnelles, à commencer par la simple maîtrise de la lecture et de l'écriture, sont indispensables à sa prospérité économique.

Pourtant, parmi les citoyens européens, il y en a qui se voient privés de ces droits fondamentaux en conséquence de discriminations basées sur la race et d'un cercle vicieux par lequel ces personnes se voient dépossédées de toute possibilité d'améliorer leurs chances d'une vie meilleure. Bon nombre de communautés à travers l'Europe n'ont malheureusement pas pu exercer leurs droits à une éducation au plein sens du terme. Cela signifie qu'il ne leur sera pas permis d'apporter toute leur contribution à la prospérité générale de la société européenne. Et parmi ces groupes de personnes désavantagées, il n'y en a probablement pas qui, comme les Roms, aient souffert à un tel degré de la conjonction funeste du racisme et de l'extrême pauvreté.

L'apport de l'identité et de la culture Roms fait incontestablement partie de ce que l'héritage historique européen présente de plus profond et fécond. Ces populations ont fait partie de la société européenne depuis des siècles. De récente mémoire, une période de bouleversements et de remises en question a engendré ou renforcé un phénomène de marginalisation pour ces minorités qui, trop souvent, s'est traduit par une stigmatisation hostile, qu'a envenimée la crise économique et financière que nous vivons à l'heure actuelle.

Trop souvent, les Roms subissent dans le monde de l'éducation des formes insidieuses ou expresses de discrimination. Cela compromet leur potentiel professionnel car de nombreux Roms quittent l'école bien avant d'avoir terminé leur cycle d'études. Faute d'espoir dans leur futur et d'une perception confiante dans le système éducatif de leur pays, certaines familles Roms ne voient pas du tout à quoi rimeraient les efforts qu'on leur demande de consentir pour l'éducation de leurs enfants.

Tout enfant devrait avoir les meilleures chances possibles d'aller à l'école et d'y réussir dans son éducation: c'est l'engagement politique majeur de l'Union européenne dans ce domaine. L'éducation offre aux futurs citoyens le savoir et les compétences qui

leur seront nécessaires pour participer pleinement à la vie de la société, une société dont la complexité et la sophistication ne cessent de s'intensifier. L'éducation et la formation sont l'instrument indispensable à la mise en valeur du potentiel intellectuel et professionnel de tout un chacun en Europe, et l'une des conditions les plus importantes pour obtenir un emploi dans un monde de plus en plus compétitif. C'est également la clef d'une participation pleine et entière de chaque citoyen à la vie démocratique de la société européenne.

De par le besoin présent, dans le contexte économique d'aujourd'hui, d'une croissance durable, l'Europe doit relever un grand nombre de défis pour lesquels l'éducation et la formation proposent les meilleures solutions. Les objectifs de la stratégie Europe 2020 ne pourront jamais être atteints si on laisse sur le bord de la route les citoyens européens les plus gravement exclus de la société, car ceux-ci constituent moins un problème qu'un début de solution. Comptant entre 8 et 12 millions, dont la moitié a moins de vingt-cinq ans, les communautés Roms sont loin d'avoir donné la mesure de leur propre potentiel en termes d'éducation et, de ce fait, sont privées des moyens de jouer leur rôle dans le

bon fonctionnement de la société. C'est dommageable à tout point de vue, pour l'Europe comme pour les Roms.

Ces quelques dernières années, on a de mieux en mieux pris conscience en Europe de l'intensité de l'exclusion sociale et de la stigmatisation raciale dont les Roms sont les victimes. Les *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms* se sont désormais imposés comme la base méthodologique communément acceptée pour chercher des solutions et les mettre en œuvre; ces principes s'articulent autour de quatre domaines principaux: l'éducation et la formation, l'emploi, le logement et la santé. Cette approche, que l'on dit «intégrée» pour exprimer le fait qu'elle envisage de concert ces quatre domaines comme étant intimement liés les uns aux autres, a entre autres fourni la justification pour concentrer les efforts de manière «explicite, mais non exclusive» en direction des communautés Roms, et d'assurer ainsi une plus grande efficacité aux actions mises en œuvre. Cette approche intégrée justifie de même que l'on associe les questions éducationnelles aux autres aspects, emploi, logement et santé, qui dans le cas des Roms, leur sont plus intimement liés. Répondant à l'invitation de la Commission européenne, les États membres ont récemment élaboré ou réactualisé leur *Stratégie nationale pour l'intégration des Roms*, dans laquelle l'éducation est identifiée comme la condition préalable à toute amélioration du futur professionnel et du statut économique des générations futures dans ces communautés. Nous travaillons à l'heure actuelle en pleine collaboration avec toutes les parties concernées, les communautés Roms, les organisations non gouvernementales et les points de contact nationaux nommés par les États membres, dans un souci constant de ne négliger aucune piste pour obtenir de réelles améliorations sur le terrain et pour que toutes les voix se fassent entendre à l'occasion de l'élaboration, la mise au point et l'évaluation des mesures politiques et pragmatiques qui seront mises en œuvre dans ce but.

Cette brochure présente non seulement les avancées réalisées dans le domaine de l'éducation, mais aussi un ensemble d'informations, de chiffres et d'adresses, qui peuvent s'avérer utiles aux décideurs et aux porteurs de projets à tout niveau, qui désirent s'informer et contribuer par des propositions novatrices et pragmatiques à l'intégration des Roms dans le monde scolaire dans toute l'Union européenne.

L'Union européenne a apporté la paix et la prospérité à un continent historiquement ravagé par la guerre. Nous ne pouvons pas permettre que la négligence, la méfiance et la discrimination amoindrissent cette réussite précieuse, qui appartient à tous les citoyens quelle que soit leur origine. Le travail requis pour faire fructifier cet héritage pour le transmettre au futur, préservé et amplifié, commence dans nos écoles.

Androulla Vassiliou
Commissaire européenne chargée de l'éducation,
de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse

Ce que vivent les Roms en Europe 7

Les Roms en bref 7

Discrimination et pauvreté: l'éducation difficile d'accès pour les Roms 8

Se concerter pour agir plus efficacement: les stratégies d'inclusion 11

Qu'est-il possible de faire, au niveau européen, dans le domaine de l'éducation? 12

Propos et ambition de cette brochure 13

Réalités de la vie des Roms en Europe 15

Un seul nom pour un kaléidoscope de cultures, de modes de vie et de langues 15

Les Roms dans l'Union européenne d'aujourd'hui 16

Discrimination ethnique et exclusion sociale 17

Quelques chiffres 19

L'éducation, dans la stratégie d'inclusion des Roms 21

La discrimination et la pauvreté dévastent les communautés Roms 22

L'emploi et la santé, secteurs en crise dans les communautés Roms 22

D'inacceptables conditions de logement 23

Messages politiques – les Communications de la Commission européenne de 2011 et 2012 25

La discrimination basée sur l'origine ethnique 26

2011 – le tournant 27

Une vision claire de ce qu'il faut faire – la Communication 2012 28

L'enseignement pour les Roms **31**

Ce qui doit être fait 31

Quels sont les obstacles? 32

Que fait la Commission européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation? **35**

Rétablir le dialogue et la confiance par la médiation – le Programme ROMED **37**

L'éducation et la formation tout au long de la vie soutiennent l'intégration des Roms **41**

Quelques indications utiles 42

Projets multilatéraux financés en 2011 par le Programme Lifelong Learning (KA1) 44

Réseaux financés en 2011 par le Programme Lifelong Learning (KA1) 50

Projets multilatéraux financés en 2012 par le Programme Lifelong Learning (KA1) 52

Réseaux financés en 2012 par le Programme Lifelong Learning (KA1) 56

2010-11 Lifelong Learning – appels à propositions d'ordre général 59

Les Roms et l'éducation – où trouver de l'information et de l'assistance? **64**

ROMA

CE QUE VIVENT LES ROMS EN EUROPE

Les Roms en bref

Éparpillées dans une population européenne d'environ un demi-milliard de citoyens, les communautés Roms comptent entre huit et douze millions de personnes, selon les estimations les plus récentes. La plupart d'entre eux vivent en Europe centrale et orientale. Certains groupes de Roms vivent dans une précarité particulièrement accusée et, dans l'ensemble, ils sont considérés comme faisant partie du segment le plus désavantagé de la population européenne. Des solutions, toutefois, sont en vue, mais les obstacles qui entravent leur intégration au sein de la société européenne ne sont pas uniquement déclinables en chiffres et en statistiques et il n'existe pas de solution unique valant pour toutes les situations rencontrées sur le terrain: l'intégration des Roms requiert une approche adaptée à leurs particularités socio-économiques et culturelles.

Les communautés Roms sont d'une grande variété: de tradition nomade à l'origine, ces communautés ont essaimé au cours des siècles dans plusieurs nations de l'ancienne Europe et ont conservé des particularismes identitaires qui ont partie liée au degré très variable de leur intégration dans les sociétés rurales et urbaines. Tous les Roms ne sont pas nécessairement pauvres et tous les citoyens européens qui sont pauvres, ne sont pas nécessairement Roms.

Les catégorisations abusives et les stéréotypes commencent déjà dans l'impression passablement naïve mais si répandue selon laquelle les Roms constitueraient une ethnie homogène, dont la culture et la manière de vivre seraient uniques. Nous devons veiller, en particulier, à éviter de confondre les communautés Roms sédentarisées depuis plusieurs générations (voire plusieurs siècles) avec celles qui sont restées attachées à un mode de vie nomadique, avec des fortunes diverses, sans parler des groupes de populations dont la précarité aigüe les a récemment contraints à prendre la route pour tenter leur chance dans des sociétés plus florissantes économiquement parlant, et peut-être plus hospitalières ou moins hostiles.

Pour des raisons historiques dont le détail nous ferait remonter au Moyen-Âge, des communautés traditionnelles Roms se sont établies dans la plupart des nations européennes: on trouve donc des Gitans en Espagne et en France, où on les appelle Manouches ou encore Gens du voyage, des Travellers dans les îles britanniques et en

Irlande, des Zigeuner dans les pays de langue allemande, ainsi qu'un riche éventail de communautés, de taille parfois importante, dans maints pays slaves, y compris des futurs États membres, comme la Croatie. Une grande partie de ces communautés a été très durement atteinte par les bouleversements politiques et surtout économiques qui ont si radicalement modifié la donne dans les anciennes démocraties populaires, après 1989. Dans ce contexte, le sort des Roms dans ces pays s'est dramatiquement détérioré: la discrimination et l'hostilité dont ils étaient traditionnellement la cible se sont radicalisées en se combinant avec l'extrême pauvreté dans laquelle sont tombés des pans entiers de la population dans ces pays. De ce fait, beaucoup de Roms se sont retrouvés dans une situation quasi désespérée: l'impact de cette combinaison de facteurs négatifs sur l'éducation, la santé, le logement et l'emploi a été dévastateur pour beaucoup d'entre eux. Démunis face à de telles difficultés, bon nombre de Roms pauvres se sont réfugiés dans certains coins parmi les plus reculés ou les moins peuplés de ces pays, où ils survivent comme ils peuvent, tandis que d'autres émigrent vers les plus grandes villes comparativement plus prospères dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de vie, de quoi manger, un endroit où s'abriter et peut-être même un emploi.

Discrimination et pauvreté: l'éducation difficile d'accès pour les Roms

Dans le domaine de l'éducation et de la formation, des discriminations en tout genre, mais ayant en commun un fond raciste, ont trop souvent compromis l'accès des enfants Roms à une éducation de qualité. Il s'ensuit des dégâts presque irréparables pour le futur de ces enfants, dont on sait qu'il est conditionné non seulement par l'éducation en tant que telle mais aussi par les expériences parfois très difficiles qu'ils font très tôt en termes de socialisation. Lorsque la composante éducationnelle est compromise dans le développement des enfants, l'espoir d'une pleine participation dans la société s'en trouve considérablement diminué.

L'organisation de l'éducation préscolaire (l'école « maternelle »), destinée aux tout jeunes enfants, est souvent défaillante. Bon nombre d'enfants Roms ne terminent pas le cycle de l'école primaire et un certain nombre d'entre eux n'y mettent jamais les pieds. Parfois, la situation s'aggrave par le fait que le langage parlé à la maison (Romanese ou l'un des nombreux dialectes apparentés) n'est pas celui qui est utilisé dans l'univers scolaire ; cette différence peut paraître insurmontable et renforcer *de facto* l'exclusion sociale. La vie est dure pour les enfants Roms qui sont présents à l'école, de par leur plus grande pauvreté ainsi que les conséquences de l'hostilité et de la méfiance dont ils font l'objet: citons entre autres l'ostracisme et la stigmatisation exercés par les autres élèves et le corps enseignant, la distance entre leur habitation et l'école qu'ils fréquentent et la mauvaise qualité des transports quand il s'en trouve,

18

l'indigence ou le manque de matériel et d'infrastructures scolaires en bon état et la tendance à la ghettoïsation des écoles fréquentées par les Roms (ce qui, dans certains cas, dissuadent les autres parents d'y maintenir leur enfants). Nettement supérieurs à la moyenne européenne, les chiffres du décrochage scolaire chez les enfants Roms sont alarmants. En outre, contrairement aux données statistiques qui montrent que partout ailleurs le décrochage scolaire prédomine chez les garçons par rapport aux filles, la situation est ici tout autre: pour des raisons de traditions et de culture, les familles Roms considèrent que les filles doivent se marier dès que possible et qu'une éducation formelle ne leur sert pas à grand-chose puisqu'elles doivent se consacrer exclusivement aux soins du ménage, à leur mari et à leurs nombreux enfants. Elles sont donc retirées de l'école très tôt, c'est-à-dire dès que leur puberté permet à leur famille de les marier.

L'illettrisme et le manque de compétences fondamentales utiles par rapport aux demandes du marché du travail compromettent irrémédiablement les possibilités pour beaucoup de Roms de trouver du travail, lorsqu'il y a de l'embauche. Si l'on ajoute à cela des crispations et des réticences dues à un racisme enraciné de longue date, on comprendra plus aisément les immenses difficultés éprouvées par les Roms pour obtenir un emploi ainsi que l'aggravation de leur exclusion sociale qui en résulte.

La précarité de nombreuses communautés Roms ainsi que leurs difficultés non seulement dans la scolarisation de leurs enfants mais aussi dans les autres domaines identifiés comme prioritaires, tels que l'emploi, le logement et la santé, font partie en vérité d'un tableau plus général des sociétés européennes, surtout dans l'Europe centrale et orientale, où la situation économique ne cesse d'empirer. En d'autres termes, ce que l'on observe au sein des populations Roms les plus durement affectées par la crise économique actuelle est le reflet de problèmes plus généraux que la discrimination basée sur l'origine ethnique et les stéréotypes négatifs aggravent jusqu'à les rendre presque insolubles pour les Roms. C'est ainsi que toutes les actions et les initiatives qui sont prises au niveau européen entrent dans le cadre des objectifs de la stratégie Europe 2020, qui sont ceux d'une croissance durable et équitable et d'une gouvernance renforcée et améliorée. Cela implique que faute d'en intégrer la dimension essentielle d'inclusion sociale, une telle croissance risque de ne jamais rencontrer les espoirs mis en elle: ce projet serait miné par l'exclusion de communautés de par une routine installée depuis trop longtemps, faite de réflexes racistes et de préjugés discriminatoires.

Se concerter pour agir plus efficacement: les stratégies d'inclusion

Dans ce contexte politique, la Commission européenne, le 5 avril 2011, présenta une Communication intitulée «*Dix ans pour changer les choses: Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020*» (COM(2011) 173). Dans ce document essentiel, les États membres étaient invités à élaborer et/ou à réactualiser leur stratégie nationale d'inclusion des Roms selon une grille commune[1]. En filigrane, on retrouve la méthodologie des *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*[2] qui avaient été énoncés à Prague le 24 avril 2009 par la *Plateforme européenne pour l'inclusion des Roms*[3] et qui avaient été, par la suite, annexés aux conclusions du Conseil EPSCO du 8 juin 2009[4]. C'est ainsi que l'éducation, l'emploi, le logement et la santé sont identifiés comme les quatre principaux domaines sur lesquels doivent porter en priorité les actions en faveur de l'inclusion des Roms, tout en promouvant, comme exigence transversale, le respect des droits fondamentaux et l'optimalisation du recours aux ressources européennes disponibles pour les États membres (*Fonds social européen, Fonds régionaux et structurels*).

À la suite de cette invitation portée par la Communication du 5 avril 2011, tous les États membres ont, en un temps record, fait parvenir leur stratégie à la Commission européenne. Il a ainsi été possible aux services de la Commission de les étudier en détail et de formuler des recommandations et des observations générales qu'une seconde Communication, celle du 21 mai 2012, a présentées officiellement sous le titre de *Stratégies nationales d'intégration des Roms: un premier pas dans la mise en œuvre du Cadre de l'UE* (COM(2012) 226)[5]. Le travail est facilité pour améliorer, partout où cela est possible, les instruments et les moyens à mettre en œuvre pour obtenir dans ces quatre domaines des avancées significatives sans délai.

Nous nous trouvons donc, au début de 2013, à un tournant, dans l'effort consenti au niveau européen et à celui des États membres, pour relever tous les défis de l'inclusion sociale des populations Roms au sein de la société européenne. Jamais auparavant à un tel degré, les États membres n'avaient procédé de concert pour rendre compte le plus clairement possible de la situation de leur minorité Rom dans les quatre domaines de l'éducation, de l'emploi, du logement et de la santé et pour formuler des mesures stratégiques et concrètes, en collaborant entre eux et avec les institutions européennes. Jamais auparavant n'avait-on énoncé d'une manière aussi claire et pragmatique ce qu'il était urgent et essentiel de faire dans le domaine de l'éducation, pour l'inclusion sociale des enfants Roms, tout en tenant pleinement compte de ce que les quatre domaines mentionnés plus haut, sont interdépendants. Aucun problème dans le domaine de l'éducation pour les groupes les plus désavantagés au sein de la société européenne ne peut être résolu avec des moyens exclusivement éducationnels ou

pédagogiques. Tout en tenant compte de ce que d'immenses progrès restent à faire, notamment au niveau de la collecte des données, des indicateurs et des statistiques, l'ensemble des stratégies nationales d'inclusion des Roms que les États membres ont élaborées et rendues publiques constitue une base suffisamment solide pour permettre d'espérer que des solutions efficaces et pragmatiques puissent enfin être apportées aux problèmes, dès lors qu'ils sont aussi clairement identifiés.

Qu'est-il possible de faire, au niveau européen, dans le domaine de l'éducation?

Il n'est pas rare, dans les discussions que suscitent les problèmes d'inclusion sociale des Roms dans l'éducation et la formation en Europe, que l'on perde de vue ce fait important: ce sont les États membres qui ont la responsabilité, et eux seuls, de l'organisation de leurs écoles, depuis les infrastructures jusqu'à l'organisation des programmes d'enseignement. Le rôle de la Commission européenne, de par ce principe dit de « subsidiarité », est de soutenir les États membres dans leurs efforts concertés pour améliorer le fonctionnement de leurs systèmes respectifs, à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, par le biais d'un ensemble de politiques et de programmes. Malgré qu'il ne soit pas du ressort de la Commission d'intervenir directement dans ce domaine, il n'en reste pas moins manifeste, lorsqu'on évalue d'un coup d'œil rétrospectif le chemin parcouru ces vingt dernières années, que celui-ci a été marqué par de grandes réussites. Mais lorsqu'on considère ce qui nous attend tous, il nous faut être lucide par rapport à l'immensité et l'urgence des défis à relever, non seulement dans la mise à niveau de l'éducation en général en Europe mais encore et surtout, dans les questions d'inclusion sociale, dont fait partie la lutte contre les discriminations dont sont victimes les Roms à l'école. Pour y arriver, il est indispensable d'œuvrer tous ensemble, aujourd'hui plus que jamais: avec les États membres, avec les organisations représentatives des communautés Roms et avec tous les partenaires et acteurs actifs dans ce domaine, avec les familles, avec les organisations internationales présentes sur le terrain, avec tous les citoyens concernés eux-mêmes… Nous ne devons pas relâcher notre effort pour convaincre les Européens, Roms et non Roms, des bienfaits d'une éducation et d'une formation de qualité.

Propos et ambitions de cette brochure

Cette brochure, modeste dans son propos et son ambition, a été conçue de manière à mettre à la disposition du lecteur, de manière concise, le nouveau contexte qu'apportent les deux dernières Communications de la Commission à l'élaboration, à tout niveau, des politiques d'inclusion sociale en faveur des Roms dans le domaine de l'éducation et de la formation et pour leur mise en œuvre. Elle comprend également la description d'un certain nombre de projets très récents qui ont été sélectionnés et soutenus financièrement dans ce même objectif par des appels à propositions s'adressant explicitement à l'éducation et la formation pour les Roms depuis 2011, ainsi qu'au sein d'appels plus généraux dans le cadre du programme *Lifelong Learning*. Les appels spécifiques s'inscrivent dans une action clé transversale (KA1) pour soutenir des projets multilatéraux ainsi que des réseaux qui peuvent contribuer de manière significative à l'inclusion sociale des Roms dans le domaine de l'éducation, en tenant compte des trois autres domaines prioritaires dans cette même perspective, à savoir l'emploi, le logement et la santé. Une particularité des appels spécifiques qui ont été organisés à partir de l'année 2011 est de mettre en œuvre, au sein des programmes *Lifelong Learning*, l'approche « explicite, mais non exclusive » par rapport aux Roms, une approche mise en avant par les *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*. L'autre particularité, tout aussi remarquable, aura été l'intérêt considérable que ces appels ont suscité, tant en 2011 qu'en 2012 et qui permettent d'espérer qu'en 2013 et dans les années suivantes, cet intérêt conservera son intensité et engendrera autant de projets de grande qualité que précédemment. Nous espérons par conséquent que les lecteurs intéressés et/ou concernés par les questions de l'inclusion sociale des Roms dans l'éducation et la formation trouveront dans cette brochure l'information nécessaire pour élaborer des propositions innovantes, pragmatiques et efficaces en s'inspirant de quelques-unes des « bonnes pratiques » que nous détaillons dans ces pages. Nous donnons également quelques informations concernant notre coopération avec des organisations internationales, telle que le Conseil de l'Europe pour le programme ROMED qui offre une formation de qualité, faisant référence, pour les médiateurs Roms dans le domaine de l'éducation, de la culture et de la santé.

Selin

REALITES DE LA VIE DES ROMS EN EUROPE

Un seul nom pour un kaléidoscope de cultures, de modes de vie et de langues

Il est particulièrement difficile, pour un ensemble de raisons, de dénombrer exactement la population Rom. Les estimations, selon les sources les plus fiables, vont de huit à douze millions de Roms citoyens européens.

Il y a quelques siècles, un flux continu de groupes nomades percolèrent hors du continent indien pour essaimer à travers l'Asie centrale et de là, pour s'établir au sein des différentes sociétés et nations européennes, dans ce qui, aujourd'hui, constitue l'Union européenne.

L'appellation « Rom » recouvre aujourd'hui une variété particulièrement bigarrée de populations dont la culture, le mode de vie et même le degré d'intégration dans la population locale sont très divers, et leurs différents noms attestent de cette riche diversité culturelle: *Gitanos, Kale, Gypsies, Tziganes, Zigeuner, Sinti, Kalé, Romanichels, Bohémiens, Manouches, Gens du voyage, Travellers or Romanis, Roma* ou encore *Roms*. Ce dernier terme, « rom », a été retenu par les organisations Roms elles-mêmes pour se définir, car il veut dire « homme » ou « mari » dans un grand nombre de ces différentes langues parlées par les communautés Roms dans l'Europe centrale et orientale et dont le dénominateur commun est le Romanese, qui est le langage véhiculaire, parlé à la maison, par plus de trois millions de Roms.

Pour la plupart, ces communautés ont longtemps vécu en Europe, en symbiose avec les autres communautés, surtout dans les régions rurales où les Roms prenaient traditionnellement en charge des activités complémentaires aux travaux agricoles: la forge et la ferronnerie (comme par exemple la maréchalerie pour les chevaux employés dans l'agriculture traditionnelle), le petit commerce de voisinage, certaines formes d'artisanat, la musique itinérante, le colportage, etc. Après la seconde guerre mondiale, la mécanisation de l'agriculture ainsi que l'extension de la révolution industrielle au-delà des villes vers les campagnes ont démantelé totalement ces structures sociales multiséculaires et mis fin à la répartition traditionnelle de fonctions économiques et symboliques entre ethnies distinctement identifiées. Ce processus de modernisation de l'ensemble de la société s'est accéléré pendant l'ère communiste et le passage parfois chaotique d'une économie

planifiée à l'économie de marché totalement dérégulée s'est traduit par une accumulation de difficultés pour ces sociétés dans l'Europe centrale et orientale ; les groupes les plus désavantagés d'un point de vue socio-économique se sont d'autant précarisés et marginalisés. C'est le cas de maintes communautés Roms, pour la plupart sédentarisées, dont les implantations traditionnelles se rencontrent surtout en Europe centrale et orientale: en Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Slovaquie, République tchèque ainsi que dans les Balkans. Il faut à ceux-là ajouter les autres groupes qui se reconnaissent comme Roms même s'ils ont divergé d'un rameau commun depuis très longtemps, et qui séjournent dans d'autres États membres, tels que l'Espagne, la France ou encore l'Irlande.

Les Roms dans l'Union européenne d'aujourd'hui

À cause des conditions de vie devenues extrêmement difficiles à l'occasion de l'effondrement des sociétés communistes en Europe centrale et orientale, ou des guerres civiles qui ont suivi la dislocation de l'ancienne Yougoslavie dans les années 1990, un grand nombre de familles Roms n'ont pas eu d'autres solutions de survie que celle de tenter leur chance ailleurs. Pour beaucoup, la destination devait clairement être les économies les plus florissantes de l'Union européenne: l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Malgré leur nationalité européenne, beaucoup de ces Roms, qui ne parlaient même pas la langue nationale de leur contrée d'origine, ont été perçus comme des migrants indésirables et inassimilables. Leur situation est particulière: non seulement ils subissent l'hostilité latente et insidieuse que rencontrent la plupart des migrants, mais encore ils sont stigmatisés à cause de leur différence ethnique, qui est le plus souvent interprétée comme un signe d'infériorité foncière.

En général, la plupart des Roms sont la cible toute désignée de l'hostilité raciste, à cause de la couleur de leur peau et des particularismes de leur culture et de leur mode de vie. Mais il faut garder à l'esprit que la pauvreté amplifie énormément l'impact de l'exclusion sociale et de la discrimination de type raciste, lesquelles, réciproquement, aggravent la précarité de ces groupes stigmatisés, qui se voient refuser une scolarisation convenablement organisée et financée, ainsi qu'un niveau convenable de soins de santé et des conditions de logement décentes, sans parler de l'accès à l'emploi.

Discrimination ethnique et exclusion sociale

Depuis 2008, la situation économique des Roms s'est considérablement détériorée de par de lointaines conséquences de la crise financière globale, qui, en appauvrissant les États, a dévasté les services sociaux, en particulier dans les domaines de la santé et de l'alimentation. Le degré alarmant de cette situation a été attentivement mis en évidence à travers deux études[6]: l'une, entreprise par *l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)* en 2011, couvrant onze États membres de l'Union européenne (soit 84 287 foyers): la Bulgarie, la République tchèque, la France, la Grèce, l'Italie, la Hongrie, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie et l'Espagne; et l'autre, menée à bien par le PNUD (*Programme des Nations unies pour le développement*), la Banque mondiale et la Commission européenne, et portant, outre ces mêmes onze pays, sur six autres pris en dehors de l'Union, les cinq pays des Balkans et la Moldavie.

Les difficultés économiques affectent très cruellement les populations Roms dont 90 % vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cela signifie, en d'autres termes, que les nécessités les plus fondamentales font défaut: dans certains cas, c'est l'alimentation qui vient à manquer, ou un logement décent, la fourniture d'eau et d'électricité, le chauffage pendant l'hiver. Cette précarité risque ainsi de se reproduire et de se perpétuer de génération en génération, dans la mesure où il s'agit plus de survie que de vie, au sens ordinaire du terme.

Ces études le confirment, les Roms ont comparativement davantage de difficultés à trouver un travail rémunéré: non seulement l'emploi se raréfie mais encore maints Roms ne possèdent pas des aptitudes ou des compétences professionnelles qui leur permettraient d'accéder à de vrais emplois au sein du marché du travail que la crise économique a dramatiquement rétréci dans de nombreux États membres.

Une série de facteurs interviennent dans cette situation difficile: chez de nombreux Roms, le manque de formation professionnelle et même d'éducation fondamentale les exclut *de facto* du monde du travail. Les enfants Roms se heurtent à des obstacles quasi insurmontables avant même de commencer le cycle ordinaire de scolarisation. Dans neuf États membres sur les onze couverts par l'étude de la Banque mondiale, la divergence entre Roms et non-Roms est déjà très grande dès la ligne de départ: une petite moitié, en moyenne, des enfants Roms peuvent profiter des services de crèche, d'école maternelle ou d'établissement préscolaire, et cela les prive d'un bon départ au niveau de l'alphabétisation, surtout dans ces cas où la langue parlée à la maison n'est pas celle qui sera utilisée dans la scolarisation. Dans certains pays, la proportion des enfants Roms dans les structures d'accompagnement de la petite enfance tombe à dix pourcent ou moins. 15 % seulement des jeunes Roms adultes interrogés dans l'étude menée par l'Agence européenne des droits fondamentaux, avec le PNUD, la Banque mondiale et la Commission européenne, ont terminé un cycle d'enseignement secondaire supérieur,

général ou professionnel, un chiffre qu'il convient de comparer à une moyenne nationale de plus de 70 %.

Plus généralement encore, la proportion des enfants Roms recevant une éducation aux niveau primaire, secondaire et tertiaire, est également très inférieure aux moyennes nationales. Avec un fort degré d'illettrisme, surtout chez les filles, et de très faibles compétences fondamentales, il s'avère particulièrement difficile pour les Roms d'entrer dans le monde du travail et, par la suite, d'assurer à leurs enfants une éducation correcte. Le problème est par conséquent cyclique. En outre, le lien n'est pas aisément fait entre une éducation de qualité et la perspective d'un emploi. Il est par conséquent essentiel de communiquer avec les communautés Roms les plus défavorisées pour restaurer le dialogue. A cause de l'espérance de vie comparativement plus faible et la plus grande fécondité des Roms (les familles nombreuses sont monnaie courante), l'âge moyen est très jeune. La question de l'éducation concerne ainsi une très grande partie de ces populations. La méfiance et les préjugés concernant l'éducation et les Roms doivent donc être vaincus, de part et d'autre, au moyen de médiations et d'actions de sensibilisation, tout en travaillant en parallèle sur la remise en état du système scolaire, surtout dans les poches d'extrême pauvreté que l'on trouve partout dans l'Union européenne, et plus particulièrement dans l'Europe centrale et orientale.

Quelques chiffres[7]

- On peut considérer que huit Roms, au moins, sur dix dans cette enquête, se trouvent en « risque de pauvreté ». Cela veut dire que leur revenu est inférieur à 60 % du revenu national médian, un seuil qui varie de pays en pays, comme c'est le cas pour les onze États couverts par cette enquête[8].

- Dans la plupart des États membres couverts par cette enquête, la proportion de Roms sans emploi rémunéré est au moins double de celle des non-Roms. Dans de nombreux cas, dans certains pays de l'Europe centrale et orientale, de même que dans d'autres États de l'Union européenne, 60 % des Roms interrogés se sont dits victimes de discrimination ethnique dans leur recherche d'un travail ou dans d'autres interactions avec la société.

- Dans certains pays, et c'est le cas surtout en Europe centrale et orientale, l'écart de revenus et d'aisance à l'intérieur des communautés Roms est bien plus important que la moyenne nationale: les 20 % de Roms les moins défavorisés gagnent jusqu'à 13 fois plus que les 20 % les plus pauvres.

- Dans les onze États membres couverts par cette enquête, seuls 15 % parmi les jeunes Roms ont terminé le cycle d'éducation secondaire, en moyenne. Dans de nombreux cas, la proportion d'enfants Roms exerçant une activité en dehors de leur foyer pouvait atteindre les 10 %. Le genre d'occupation va de travaux agricoles à la mendicité dans les rues.

- Dans certains États membres, 45 % de Roms bénéficient d'une assurance ou d'une couverture médicale, un chiffre qu'il faut comparer à la moyenne nationale de 85 %.

Dans les poches d'extrême pauvreté qui subsistent dans l'arrière-pays rural de l'Europe centrale et orientale, les conditions de logement pour les Roms sont particulièrement insatisfaisantes. Parfois, l'essentiel de base manque tout simplement: pas d'alimentation en eau potable, de chauffage, d'égouttage ou d'électricité. Dans certains endroits, très peu d'écoles fonctionnent encore ou se trouvent à une distance raisonnable des foyers Roms. Beaucoup de ces écoles sont *de facto* ségrégationnistes, avec une prédominance Rom dans la population, et le soutien des municipalités, s'il y a, est très faible, à cause de l'appauvrissement généralisé de la société et de réflexes discriminatoires puissants.

3

L'EDUCATION, DANS LA STRATEGIE D'INCLUSION DES ROMS

La discrimination engendre l'exclusion sociale et aggrave la pauvreté. L'accès à l'éducation, l'emploi, le logement et les services de santé est, dans les faits, refusé à de nombreux Roms. Par ailleurs, l'exclusion sociale et la pauvreté intensifient la discrimination. Confrontés à un cercle aussi vicieux et aussi puissant, les gens ont tendance à se réfugier au sein de leur communauté, à distance d'un environnement social aussi délibérément et manifestement inhospitalier. Cela aggrave le malentendu et la méfiance entre les différents groupes au sein d'une même société.

Moins de dix ans après que se soient tus les derniers canons de la seconde guerre mondiale, furent créées des institutions européennes qui, dès le début, se sont déclarées avec force et fermeté contre toute forme de discrimination basée sur la race, le genre, le handicap, la conviction religieuse, l'orientation sexuelle et l'âge. La discrimination basée sur la race ou l'origine ethnique est particulièrement odieuse: nous ne devons jamais oublier que sous le régime nazi, un nombre considérable de Roms furent exterminés dans des camps ou exécutés sommairement dans un champ ou une clairière, à l'arrière du front russe ou ailleurs dans l'Europe centrale et orientale, uniquement en raison de leur race, qui était perçue comme le signe incontestable de leur infériorité physique et intellectuelle. Des stéréotypes hostiles, des crimes et des discours haineux, et parfois même des menaces de pogromes visent encore aujourd'hui des populations Roms, uniquement à cause de leur différence ethnique.

Si l'Europe est sincère dans sa fidélité aux principes premiers de sa construction, toute discrimination, et en particulier celle qui est basée sur l'origine ethnique, doit être dénoncée comme totalement inacceptable. Les Roms sont souvent stigmatisés et trop souvent ils sont assimilés par préjugés à des délinquants ou des criminels en puissance. Par conséquent, le défi posé par leur difficile inclusion sociale est en premier lieu de nature politique. En effet, dans leur vie quotidienne, la discrimination se traduit par des conditions de vie particulièrement précaires, pour lesquelles il faudrait parfois parler plus simplement de survie. Mais un simple message politique ne suffit pas: des objectifs pragmatiques doivent être élaborés, accompagnés d'un instrument adapté pour mesurer la réussite et l'efficacité de leur mise en œuvre dans la société européenne en général. Pour ce faire, quatre domaines doivent recevoir un traitement prioritaire: l'éducation, l'emploi, le logement et la santé. Une approche intégrée, formulée sous la

forme de *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*[9], a été élaborée lors de la première réunion de la Plateforme européenne pour l'intégration des Roms, à Prague, le 24 avril 2009 et annexée aux conclusions du Conseil EPSCO du 8 juin 2009[10].

La discrimination et la pauvreté dévastent les communautés Roms

Avec la discrimination, la lutte contre la pauvreté est un défi majeur. Selon l'étude de la Banque mondiale menée avec le PNUD et la Commission européenne, de 70 à 90 % des Roms dans les onze pays couverts par l'enquête, souffrent de conditions de vie particulièrement précaires. Cette proportion est bien moindre pour les non-Roms. L'étude de *l'Agence européenne des droits fondamentaux* (FRA) confirme ce constat sévère, en affirmant que la proportion des foyers Roms dans une situation de pauvreté (avec un revenu médian inférieur à 60 % aux chiffres nationaux) est deux fois plus importante que la moyenne nationale.

La situation varie grandement entre d'une part la société européenne dans les États membres, et les communautés Roms qui y résident, et d'autre part entre ces communautés elles-mêmes. Dans de nombreuses situations d'extrême pauvreté, la discrimination ethnique peut expliquer pourquoi de nombreux Roms n'ont pas accès à des services publics de base.

A cela s'ajoute cependant le fait que de nombreux Roms ne connaissent pas du tout leurs droits, que ceux-ci proviennent des provisions transposant dans la législation nationale de leur pays les stipulations de la Directive européenne RACE 2000/43/CE[11] ou, dans certains cas, de leur constitution nationale, notamment en ce qui concerne le droit des minorités ethniques, linguistiques ou culturelles. Il n'est pas exceptionnel que les réglementations de lutte contre les discriminations ne soient pas pleinement mises en œuvre et respectées. Dans certains États membres, la proportion des Roms interrogés dans l'enquête et faisant état de comportements discriminatoires à leur encontre, peut atteindre les 60 %.

L'emploi et la santé, secteurs en crise dans les communautés Roms

Pour des raisons variées, le niveau d'emploi pour les Roms est particulièrement faible. Dans la plupart des États membres couverts par l'enquête de l'*Agence européenne des droits fondamentaux*, les chiffres pour les Roms sont inférieurs de moitié à ceux de la

moyenne nationale et ce facteur peut monter jusqu'à 4 ou 5 dans certaines régions d'Europe centrale et orientale. Dans certains cas, seul un Rom sur 10 dans la catégorie des 20-64 ans possède un emploi rémunéré. Dans cinq des pays couverts à la fois par l'enquête de la Banque mondiale menée de concert avec le PNUD et la Commission européenne et par celle de l'*Agence européenne des droits fondamentaux*, le facteur de disparité entre les taux d'emploi des femmes Roms et ceux des hommes Roms, était de trois en faveur de ces derniers. L'éducation des enfants dans les familles Roms où les parents n'ont pas de travail peut être très sévèrement affectée, dans la mesure où ces familles sont trop pauvres pour prendre en charge les coûts de la participation à la vie scolaire, même si ceux-ci sont très modestes.

En ce qui concerne la santé, la situation est tout aussi dramatique. Même si, en principe, ils y ont droit, beaucoup de Roms n'ont pas accès à des soins de santé de base ou de prévention. Dans les onze pays couverts par les enquêtes mentionnées plus haut, 20 % des Roms n'ont pas de couverture sociale de soins de santé. Ce chiffre atteint 55 % dans certains pays, à comparer avec une moyenne nationale de 15 % pour les non-Roms. Cela a également un impact direct et négatif sur l'éducation: des enfants en mauvaise santé ou dont l'alimentation est insuffisante ou déséquilibrée, profitent généralement moins bien de toute scolarisation, en supposant que celle-ci leur est pour le moins accessible.

D'inacceptables conditions de logement

En ce qui concerne le *logement*, qui est l'une des priorités de l'inclusion sociale des Roms, les conditions de vie sont très souvent particulièrement précaires et inacceptables, comparées aux attentes de la société européenne d'aujourd'hui. Un grand nombre de familles Roms doivent se loger dans une pièce unique et exiguë. Des commodités ordinaires telles que la cuisine à l'intérieur de la maison (au lieu que l'alimentation soit préparée en plein air ou dans la rue), des toilettes raccordées à l'égout, la possibilité de se laver avec de l'eau courante, une alimentation en électricité, tout cela n'est pas disponible dans beaucoup trop de cas, et cette précarité affecte de toutes façons beaucoup plus les Roms que tout autre groupe dans la société européenne. De telles conditions ont un impact très négatif sur le développement et l'éducation des enfants Roms. Si ceux-ci ne disposent pas d'un endroit tranquille, chauffé et passablement confortable pour étudier et faire leurs devoirs, tout potentiel pour terminer avec succès un cycle d'études ou de formation professionnelle est compromis. Entre ces conditions de vie particulièrement précaires et, souvent, les grandes distances à franchir à pied pour rejoindre l'école la plus proche, en l'absence de transports en commun, il n'est pas surprenant que les Roms présentent des taux d'assiduité et de réussite scolaires comparativement très bas.

MESSAGES POLITIQUES

LES COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION EUROPEENNE DE 2011 ET 2012

Les Roms sont des citoyens européens qui doivent pouvoir jouir de leurs droits au même titre que tout autre citoyen. C'est pourquoi jusqu'à une date récente, les politiques et les programmes de la Commission européenne qui œuvraient en faveur des « groupes les plus défavorisés » d'un point de vue socio-économique, étaient censés résoudre les problèmes de tous les citoyens qui se reconnaissaient dans cette catégorie. Cela comprend les populations Roms. Pourtant, il est rapidement devenu manifeste que les Roms étaient comparativement beaucoup moins positivement affectés par ces politiques que tout autre groupe défavorisé en Europe et cette situation déséquilibrée semblait être la même qu'on se place au niveau national ou européen.

La discrimination basée sur l'origine ethnique est clairement le facteur expliquant de telles disparités dans l'efficacité comparée des politiques en faveur des groupes les plus défavorisés dans la société européenne. La mise en œuvre de mesures politiquement équilibrées et équitables risque d'être compromise par une relative cécité vis-à-vis de situations dont l'approche économique ne prend pas en compte la dimension discriminatoire. Les Roms, bien qu'ils soient Européens, étaient clairement perçus et traités comme des citoyens de seconde zone et, dans la pratique, il leur était impossible de faire valoir leur droits par rapport à des services publics fondamentaux, tels que la scolarisation de leurs enfants.

Les réactions politiques vis-à-vis d'une situation aussi inacceptable en termes d'équité, d'inclusion et de respect des droits fondamentaux, ouvrirent la voie à une approche pragmatique, fondée sur les recommandations des *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*. En particulier, l'idée fit son chemin de ce qu'un traitement particulier devait être réservé à une situation particulière, en faveur des citoyens Roms de l'Europe par rapport au reste de la société, par le biais d'un principe d'action s'adressant « explicitement, mais non exclusivement » aux Roms. Auparavant, il n'était pas possible d'assigner des mesures politiques ou des ressources financières à une catégorie de citoyens européens uniquement définis par leur origine ethnique, bien que ceux-ci fassent l'objet de discriminations particulièrement cruelles. Ces discriminations, s'agissant des Roms, sont le plus souvent basées sur leur race ou leur origine ethnique, qui sont automatiquement assorties d'une dévalorisation agressive. C'est contre cet obstacle qu'une action « explicite, mais non exclusive » devait être déployée, afin d'atteindre son but sans renforcer la

Les *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*[12] fournissent une méthodologie concrète et réaliste pour combattre la discrimination et l'exclusion sociale dont sont victimes les communautés Roms dans toute l'Union européenne. Ceux-ci recommandent:

1. Des politiques constructives, pragmatiques et non discriminatoires
2. Un ciblage spécifique mais pas exclusif sur les Roms
3. Une approche interculturelle
4. Un objectif final de pleine inclusion des Roms dans la société ordinaire
5. Une attention à la question des femmes
6. Un transfert des politiques fondées sur les faits
7. Un recours aux instruments communautaires
8. L'implication des collectivités régionales et locales
9. La participation de la société civile
10. La participation active des Roms

discrimination existante, car le racisme dont sont victimes maints Roms est amplifié par des facteurs d'exclusion sociale et de grande pauvreté. Ces derniers facteurs ne sont en aucune manière limités aux Roms et il y a beaucoup de citoyens européens en Europe qui sont affectés par l'exclusion sociale et la grande pauvreté, en proportions variables. C'est la raison pour laquelle il est important de garder à l'esprit que le ciblage « explicite » des Roms par des mesures d'inclusion sociale ne doit en aucune manière être « exclusif » par rapport au reste de la société européenne.

La discrimination basée sur l'origine ethnique

Les problèmes combinés de discrimination basée sur l'origine ethnique et la grande pauvreté requièrent une approche réellement coordonnée au niveau politique afin de couvrir toutes les dimensions socio-économiques de l'intégration des Roms. Une *Task Force Roma* fut mise sur pied en 2010[13] par Viviane Reding, Vice-Présidente de la Commission européenne et Commissaire en charge de la justice, des droits fondamentaux et de la citoyenneté, László Andor, Commissaire en charge de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, et Cecilia Malmström, Commissaire en charge des affaires intérieures. La mission qui était confiée à cette *Task Force Roma* était d'agir sans délai et d'engager les États membres à collaborer dans un effort commun pour relever les différents défis de l'intégration sociale des communautés Roms dans la société européenne, dans toutes ses dimensions. Une perception claire et informée des

problématiques sous-jacentes à la situation des Roms en Europe permettait d'envisager des objectifs et des mesures bien définis, de manière à provoquer de véritables changements dans les mentalités ainsi que sur le terrain. En particulier, on releva l'absence de données fiables et la difficulté pour la collecte de telles données, en ce qui concerne les données sociologiques et économiques sur les communautés Roms dans l'Union européenne, de même que sur les multiples atteintes à leurs droits fondamentaux. En outre, on disposait déjà de solutions ainsi que de ressources suffisantes au sein des Fonds européens (régionaux, sociaux, etc.), qui auraient pu régler certains de ces problèmes d'intégration.

Toutefois, l'utilisation des ressources des Fonds régionaux mises à disposition des États membres restait à un niveau particulièrement décevant dans certains cas, qui étaient également ceux où les problèmes d'intégration des Roms se posaient avec le plus d'acuité. C'est ainsi qu'en formulant des objectifs politiques pour l'intégration des Roms, la *Task Force Roma* devait insister également sur la nécessité d'améliorer considérablement le monitoring et la gouvernance afin d'inciter les États membres à mieux utiliser les fonds européens de cohésion structurelle.

2011 – le tournant

Le 5 avril 2011, à Budapest, en Hongrie, la Commission européenne rendit public le travail de sa *Task Force Roma* sous la forme d'une Communication intitulée le *Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020* (COM(2011) 173). Dans cette Communication, les États membres étaient invités à agir en faveur de l'inclusion sociale des Roms et plus précisément à élaborer ou à actualiser leur propre stratégie nationale d'intégration des Roms (NRIS) à l'horizon 2020. Un cadre commun leur était proposé, dont l'architecture reposait sur les quatre piliers identifiés dans les *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*, à savoir l'éducation, l'emploi, le logement et la santé, qu'il fallait articuler dans une approche intégrée car ces quatre problématiques sont étroitement liées entre elles: par exemple, les chiffres de la scolarisation des jeunes Roms sont particulièrement décevants et cela peut être dû à des questions de santé publique, dans la mesure où l'importance des soins de santé peut passer inaperçue auprès de certaines communautés Roms, qui ignorent leurs droits et leurs possibilités de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement dans des questions de prévention et de couverture sociale. Un état de mauvaise santé chez les enfants peut affecter négativement leurs résultats, quand bien même d'autres facteurs positifs seraient réunis.

Par ailleurs, l'illettrisme est très répandu dans certaines communautés Roms, avec une nette prédominance du côté féminin. Les mères s'occupent traditionnellement de toute la famille, ce qui a un effet direct sur l'éducation de leurs enfants: des mères illettrées ne peuvent pas aider leurs enfants dans leur scolarité. Et il arrive que l'importance de l'éducation pour le futur professionnel des leurs demeure pour elles lettre morte, surtout si leurs enfants sont des filles.

En mettant en œuvre les recommandations fondamentales des *10 principes de base communs pour l'inclusion des Roms*, la *Task Force Roma* a fait porter l'accent sur les quatre domaines les plus porteurs: l'éducation, l'emploi, le logement et la santé.

Une vision claire de ce qu'il faut faire – la Communication 2012

Tous les États membres répondirent à l'invitation de la Commission européenne et communiquèrent leur *stratégie nationale* dans des délais très courts. C'est ainsi que toutes ensemble, ces stratégies constituent la base pour une action concertée ainsi que pour les discussions nécessaires à leur développement et leur perfectionnement futurs. Dans cette perspective, la Commission européenne analysa tous les documents reçus dans le but d'établir une évaluation transversale à partir de laquelle des objectifs concrets pouvaient être définis dans chacun des quatre domaines d'action. Le résultat de ce travail prit la forme d'une Communication, rendue publique le 21 mai 2012, sous le titre de *Stratégies nationales d'intégration des Roms: un premier pas dans la mise en œuvre du Cadre de l'UNE* (COM(2012) 226).

Dans l'optique d'une approche intégrée, il convient que les États membres prennent en priorité les mesures ci-après en matière d'éducation:

- *éliminer la ségrégation scolaire et l'orientation inappropriée vers l'enseignement spécialisé;*
- *faire respecter pleinement l'obligation scolaire et promouvoir la formation professionnelle;*
- *augmenter les inscriptions dans les établissements d'éducation et d'accueil de la petite enfance;*
- *améliorer la formation des enseignants et la médiation scolaire;*
- *sensibiliser les parents à l'importance de l'éducation.*

En conformité avec le principe de subsidiarité, les institutions européennes voient leurs compétences limitées en ce qui concerne le domaine de l'éducation et de la formation, plus particulièrement dans l'organisation des systèmes scolaires et le contenu des programmes d'enseignement. C'est donc tout d'abord aux États membres qu'il incombe de gérer et faire fonctionner leur système éducationnel et de prendre toutes les mesures requises pour améliorer le niveau de l'éducation proposée aux enfants et aux étudiants. L'éducation, cependant, doit être inclusive, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas délaisser quiconque à cause de son genre, de sa race ou de son handicap. Les États sont en définitive responsables du niveau de résultats scolaires obtenus par les élèves et les étudiants et des mesures à mettre en place pour élever ledit niveau.

Dans la mise en œuvre de leurs politiques et de leurs mesures pour une meilleure intégration des élèves et des étudiants Roms dans leur système d'éducation et de formation, les États membres ont élaboré des stratégies variées qui, dans chaque cas, se font le reflet d'une situation spécifique. Ce faisant, ils s'évertuent à mettre en place une approche qui soit « intégrée » ; cela signifie que les problèmes d'éducation ne peuvent pas être résolus avec des moyens exclusivement éducationnels. Les solutions à envisager doivent tenir compte des autres domaines d'action que sont l'emploi, le logement et la santé.

D'autres solutions dans le domaine de l'éducation peuvent prendre des formes complémentaires ou informelles, telles que les écoles de la seconde chance, des cours du soir, du tuteurage ou encore d'autres formules de remédiation.

Dans la Communication de 2012, trois « bonnes pratiques » ont été mises en exergue, pour inspirer des actions innovantes qui puissent, avec l'efficacité requise, porter remède aux difficultés éprouvées par les élèves Roms. Par exemple, en Slovénie, des assistants et des médiateurs Roms ont pris part à la formation dispensée aux maîtres, afin d'agir efficacement sur le taux de réussite des enfants Roms. L'Espagne a également recours à la médiation dans ses nouveaux programmes mis en place pour réduire le décrochage scolaire et l'absentéisme parmi les élèves Roms. En Finlande, le modèle *Kauhajoki* a démontré son efficacité à l'école maternelle: trois instructeurs venant d'un milieu Rom aident les enfants Roms et leur famille à mieux s'intégrer dans le milieu éducatif de la petite enfance.

5

L'ENSEIGNEMENT POUR LES ROMS

Ce qui doit être fait

Pour la plupart des Européens, il ne viendrait pas à l'esprit que l'on puisse contester le rôle déterminant de l'éducation dans la perspective d'un avenir professionnel réussi.

Bien sûr, chemin faisant, maintes difficultés peuvent surgir sur la route d'une telle réussite: l'emploi idéal devrait pouvoir faire coïncider les demandes du marché pour des compétences particulières avec les besoins propres à l'individu pour son épanouissement personnel. L'éducation et la formation peuvent répondre à ces deux types de besoin: d'une part, la société basée sur la connaissance à laquelle l'Europe s'identifie dépend fondamentalement de la qualité de son éducation pour réussir à retrouver une croissance et une prospérité économiques et durables, d'autre part, le développement personnel est façonné par des expériences d'apprentissage au sein desquelles l'éducation, et en particulier l'acquisition de compétences fondamentales, constituent une force puissante pour le déploiement du potentiel de tout un chacun.

Une éducation réussie n'est jamais chose facile, que l'on se place du point de vue de l'étudiant ou celui de l'enseignant. Bon nombre de défis doivent être relevés avec succès, dont certains peuvent l'être avec de la pédagogie innovante, davantage de mobilité pour se familiariser avec des univers culturellement différents, des moyens financiers abondants et, dans certains cas, une longueur d'avance acquise tôt dans la vie par une bonne maîtrise de la lecture et de l'écriture, ainsi que par l'apprentissage des langues étrangères. Ces défis sont également ceux que les familles Roms doivent relever dans le meilleur des cas, mais les obstacles qu'ils doivent surmonter sont comparativement immenses: ceux-ci sont caractéristiques de leur situation, où la discrimination et la pauvreté sont des facteurs comparativement plus prévalents. Il faut les identifier et leur apporter des solutions adaptées.

À bien des égards, l'Europe n'a pas encore réussi à surmonter les disparités et les déséquilibres dans son éducation, dont le résultat est l'aggravation de l'exclusion sociale de certains de ses groupes les plus défavorisés. En particulier, alors que les États membres et les institutions européennes ont consenti des efforts considérables pour améliorer le taux de réussite scolaire des élèves Roms, la discrimination ethnique, ouverte ou insidieuse, associée à un cercle vicieux de perpétuation de la pauvreté réduit à néant, ou presque, tout ce qui a déjà été tenté pour améliorer leur intégration sociale.

Quels sont les obstacles ?

Nombreuses sont les communautés Roms, surtout dans les zones rurales et les petits villages, qui ont réussi à préserver une identité culturelle débordant de vie, par les voies et les voix de la transmission orale. La litéracie, c'est-à-dire la capacité à maîtriser la lecture et l'écriture, ne s'impose pas comme une évidence dans le contexte d'une telle culture orale. Lorsqu'aucun effort n'est fait pour établir un début de dialogue interculturel pour faire valoir combien la culture de l'écrit peut conforter les chances d'une insertion professionnelle pour le futur des enfants Roms, le premier abord du monde scolaire peut paraître particulièrement rébarbatif: installations scolaires vétustes ou laissées à l'abandon, mauvaises routes pour aller à l'école, à pied, dans un village voisin, faute de transport en commun, absence de livres, pénurie en personnel qualifié qui connaît et respecte la culture Rom, possibilité de se nourrir à faible coût ou gratuitement par des repas de cantine, etc. La combinaison de tous ces facteurs pourrait expliquer dans certains cas le très haut degré d'illettrisme chez les Roms d'Europe centrale et orientale. Il est par conséquent essentiel de concentrer, en premier lieu, tous les efforts éducatifs sur les premières années de l'enfance, à l'école maternelle et dans l'éducation primaire. Dans cette époque de la vie, il est comparativement plus facile d'enseigner aux enfants à lire et à écrire, et, le cas échéant, à apprendre les rudiments de la langue dans laquelle l'enseignement sera donné par la suite, s'il n'est pas celui qui est parlé à la maison.

À ces difficultés s'ajoutent, depuis quelques années, celles qu'apporte la crise économique qui a affecté la vie de tous, y compris ces familles Roms qui approchaient petit à petit le niveau de la classe moyenne. Dans ce contexte, les parents ne savent plus comment ils devront faire pour donner à leurs enfants une éducation de qualité, garante d'un avenir professionnel peu ou prou assuré.

La langue est aussi un facteur déterminant dans le ratage scolaire, bien qu'il passe assez facilement inaperçu. En Europe centrale et orientale, de nombreuses communautés Roms parlent un idiolecte, c'est-à-dire un dialecte issu de la langue nationale ou encore l'une des langues tout à fait spécifiques de la culture Romani ou romanese, dont il existe une très grande variété.

La constitution de certains États membres garantit à la minorité Rom le droit de pouvoir parler sa langue propre et de recevoir un enseignement dans celle-ci, mais ceci est rarement le cas en pratique. Les situations peuvent grandement varier d'un État à l'autre, en Europe centrale et orientale, mais il demeure constant qu'un enfant qui rejoint le système solaire assez tard dans son propre développement et qui ne possède pas ne serait-ce que les rudiments de la langue dans laquelle se fait l'enseignement, n'aura que peu de chances de réussir à l'école. Ce type d'observation vaut également pour les migrants provenant de communautés Roms et qui tentent leur chance dans

un pays européen de l'Ouest. Tant que l'obstacle de la langue n'est pas reconnu pour ce qu'il est, les enfants de ces migrants ne pourront pas, même si on leur en permet l'accès sans encombre, s'intégrer aisément dans le milieu scolaire. La médiation, à cet égard, a démontré sa remarquable efficacité comme instrument bien adapté pour identifier les problèmes et rassurer les familles Roms quant à leur milieu d'accueil. Dans la plupart des cas, les médiateurs connaissent très bien la culture Rom ou, tout simplement, en font eux-mêmes partie. Cela contribue puissamment à la communication entre deux mondes que sépare une épaisse accumulation de malentendus et de préjugés. Mais cela ne constitue qu'une partie du travail qui reste à faire. Des mesures supplémentaires doivent s'adresser aux enseignants eux-mêmes pour compléter leur formation en les sensibilisant aux différences culturelles ; par ailleurs, une approche intégrée doit également pouvoir prendre en compte les questions de santé concernant les enfants scolarisés.

Un autre facteur important dans la réussite ou le ratage de la scolarisation des très jeunes Roms, est la discrimination qui peut parfois se déguiser en pratiques de diagnostic apparemment innocentes. Le fait est que dans certains États membres, la proportion d'enfants Roms dans l'éducation dite « spéciale » est insolite par son importance. Des rapports ont circulé faisant état d'un recours systématique à des formes de diagnostic psychopédagogique dans les écoles qui interprètent de manière routinière tout mauvais résultat à certains tests comme l'indice probant d'une déficience mentale ou cognitive. Les préjugés, les stéréotypes, une méthodologie sévèrement fautive ainsi que d'autres facteurs tout aussi inacceptables entrent en jeu, mais il n'est pas impossible que dans ces régions, des enfants soient en masse étiquetés comme déficients simplement parce qu'ils ne comprennent rien des questions du test qu'on leur pose dans une langue qui n'est pas celle qu'ils parlent et maîtrisent. Trop souvent, cette situation kafkaïenne n'est pas admise ou reconnue pour ce qu'elle est. Parfois, le diagnostic s'accompagne d'avantages sociaux pour la famille dont l'un des enfants est déclaré retardé mental, ce qui a pour effet de renforcer cette dysfonction. Le fait est que dans beaucoup de cas, les pathologies ainsi diagnostiquées ne sont pas suivies et traitées d'une manière adéquate au niveau de la thérapie ; si cela était le cas, l'on pourrait espérer qu'un véritable suivi devrait immanquablement conduire à une réévaluation des besoins réels de l'enfant abusivement déclaré comme handicapé.

QUE FAIT LA COMMISSION EUROPEENNE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION ?

Dans les années cinquante, les pères fondateurs de l'Europe avaient une vision, celle d'une réconciliation généralisée des nations jadis en guerre: ils avaient la conviction qu'une paix durable et sincère était possible en s'appuyant pleinement sur les valeurs démocratiques et en assurant à tous la perspective d'une prospérité économique. Ces deux conditions supposent toutes deux une éducation de qualité. Les valeurs démocratiques ne sont pas innées et doivent être, sinon acquises, du moins développées à travers tout un parcours éducatif, tout au long de la vie, à la fois à l'école et dans la vie en société. De même, l'éducation est la condition *sine qua non* d'une croissance durable et inclusive, et cela est d'autant plus vrai que la prospérité est devenue fonction de la vigueur de la recherche scientifique et des ressources d'une société basée sur la connaissance. Dans l'Union européenne, l'éducation et la formation constituent plus que jamais les préalables d'une citoyenneté active et d'une telle société.

Dans cet esprit, les ressources, l'élan politique et la visibilité des *programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Lifelong Learning)* de la Commission européenne, témoignent de l'engagement européen en faveur de l'éducation à tout âge de la vie. La réponse de la société civile, et en particulier de la jeunesse comme en témoigne l'extraordinaire succès du programme Erasmus, a confirmé que cette inspiration directrice est juste. Doté d'un budget avoisinant les sept milliards d'euros pour la période 2007-2013, le programme finance une série d'actions comprenant des échanges, des visites d'étude et des activités de mise en réseau. Les projets recevant un soutien financier sont destinés non seulement aux étudiants et aux apprenants, mais aussi aux enseignants, aux formateurs et aux autres acteurs de l'éducation et de la formation. Quatre sous-programmes financent des projets à différents niveaux de l'éducation et de la formation: Comenius pour les écoles, Erasmus pour l'enseignement supérieur, Leonardo da Vinci pour l'enseignement et la formation professionnels et Grundtvig pour l'éducation des adultes. D'autres projets sont financés au titre du volet transversal du programme, dans des domaines qui se rapportent

à tous les niveaux de l'éducation, notamment l'apprentissage des langues, les technologies de l'information et de la communication, la coopération politique et la diffusion et l'exploitation des résultats des projets. C'est dans cette partie transversale que sont accueillis les appels spécifiques pour les Roms, mettant en application le principe d'un ciblage « explicite mais non exclusif ». Toutefois, tout projet proposé pour un soutien dans les *programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie* (surtout *Comenius, Leonardo da Vinci et Grundtvig*) peut également inclure sans la nommer la problématique Rom dans son propos général, dans la mesure où il concerne les groupes les plus défavorisés dans la société.

Dans la dernière partie de cette brochure, une brève description et diverses données sont fournies pour tous les projets qui sont explicitement centrés sur des problématiques Roms ou les concernent indirectement et qui ont été soutenus dernièrement dans les *programmes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.*

7

Rétablir le dialogue et la confiance par la médiation: le programme ROMED

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne ont uni leurs forces et leurs ressources pour mettre sur pied le programme ROMED, qui forme des médiateurs Roms dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la santé.

Androulla Vassiliou, Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, et le Secrétaire général du Conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland

La médiation désigne le travail que peuvent faire des personnes qui appartiennent à une communauté Rom ou qui les connaissent très bien, pour rétablir la communication entre celles-ci et les autorités publiques. Pour ce faire, dans la majorité des cas, les médiateurs parlent la langue de ces communautés (qui peut être le cas échéant un dialecte). L'objectif général de ce travail est de faciliter le dialogue interculturel ainsi que l'inclusion sociale des citoyens Roms en Europe. Par ailleurs, le propos est également celui de mieux faire connaître les résultats d'études sociologiques sur l'inclusion sociale des Roms et de promouvoir la coopération avec les décideurs au sein des autorités publiques, en mettant à leur disposition des faits et des données fiables. Ce programme vise non seulement l'amélioration de la situation des Roms mais aussi la reconnaissance de l'activité professionnelle du médiateur et son rôle de facilitateur.

Le premier programme ROMED a concrétisé l'accord passé entre la Commission européenne (DG EAC) et le Conseil de l'Europe et couvrant la période de juillet 2011 à avril 2013. Ce projet bénéficie de l'expérience acquise par le Conseil de l'Europe auprès des réseaux qu'il a mis en place et d'activités qu'il a menées dans les domaines de l'éducation et de l'inclusion sociale des Roms. La médiation fonctionne dans les deux sens, ouvrant les communautés Roms à une perception moins inquiète de la société européenne tout en facilitant l'approche des autorités publiques dans leur souci d'en finir avec toute forme de discrimination et d'exclusion sociale. La professionnalisation de l'activité médiatrice, par le biais de qualifications reconnues de manière formelle, fait partie des objectifs à long terme du programme ROMED ; l'amélioration de la reconnaissance de ce véritable métier amènera à terme à celle de ses conditions de travail.

La formation fonctionne par module, ce qui permet d'en suivre la progression. La première étape est une initiation aux différentes situations qui peuvent se rencontrer sur le terrain. Les étapes suivantes permettent d'articuler cette pratique à une sophistication croissante des techniques de gestion de conflit et de dialogue interculturel.

Au cours des deux premières années de fonctionnement du programme ROMED, mille médiateurs terminèrent avec succès leur formation. Ce programme est cogéré et cofinancé par les deux institutions à raison d'un budget annuel d'un million d'euros selon une clef de répartition 50/50.

La suite du programme ROMED pour les années 2013 et 2014 est en préparation avec un budget similaire et des objectifs centrés sur la médiation, visant d'une part à développer davantage des relations de confiance avec les administrations locales dans le domaine scolaire, les communautés et les institutions gouvernementales et d'autre part à inclure dans le dialogue les mères dont le rôle de médiatrice naturelle doit être pleinement valorisé.

Le programme ROMED a déjà produit les résultats suivants:

- l'élaboration d'un curriculum de formation inédit pour les médiateurs et sa traduction en vingt langues;
- un code éthique européen pour les médiateurs, énumérant les principes et les normes pour guider le travail de la médiation;
- la création d'un pool de formateurs de médiateurs, au nombre de 65, dont 40 sont d'origine Rom;
- la création d'une base de données européenne sur les médiateurs ROMED, couvrant tous les pays sur lesquels le programme a déployé ses actions;
  cf. http://www.coe-romed.org
- la formation de plus de mille médiateurs opérant sur vingt pays. La grande majorité des médiateurs sont Roms tandis que le restant possède une très bonne connaissance de cette culture. La participation dans les modules de formation est équilibrée;
- plus de huit cents représentants provenant d'institutions nationales et locales de différents États membres ont participé aux sessions de formations, en vis-à-vis avec les médiateurs Roms, de manière à ce que la coopération entre les médiateurs Roms et leurs interlocuteurs non Roms soit une réalité vécue dont on puisse retirer des enseignements pour un impact direct sur la qualité et l'efficacité du travail de médiation sur le terrain;
- la création d'un réseau européen de médiateurs, permettant des échanges d'informations et d'expérience entre médiateurs et autres intervenants entre régions et pays différents à travers l'Union européenne;
- l'adoption d'une «Recommandation CM/Rec(2012) du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur la médiation comme moyen efficace de promouvoir le respect des droits de l'homme et l'intégration sociale des Roms», le 12 septembre 2012, lors de la 1149e réunion des Délégués des Ministres.

L'implication des Roms comme médiateurs est particulièrement importante dans le programme ROMED. Cela présente des avantages évidents, dans la mesure où les médiateurs Roms connaissent bien le contexte, la langue et les difficultés des communautés auprès desquelles ils interviennent et dont ils peuvent plus facilement susciter l'adhésion et l'enthousiasme à reprendre le dialogue avec la société. Le programme ROMED en lui-même est un signal politique très fort dans la mesure où il encourage les Roms à prendre davantage part aux projets qui les concernent de près, où il crée de l'emploi et présente aux yeux des Roms l'exemple d'une profession et d'un statut enviables, qui ouvre des perspectives d'intégration sociale concrètes et visibles auxquelles les jeunes Roms sont très réceptifs.

L'éducation et la formation tout au long de la vie soutiennent l'intégration des Roms

Comme le pensent tous les politiques, à tous les niveaux, l'éducation et la formation sont essentielles dans le développement de la société basée sur la connaissance à laquelle l'Europe d'aujourd'hui aspire. L'éducation de qualité, qu'elle concerne le niveau primaire, secondaire ou tertiaire ou encore la formation professionnelle, est indispensable au succès de l'Europe. Toutefois, dans un monde évoluant rapidement, l'éducation et la formation tout au long de la vie doivent être une priorité car elles représentent la clef de l'emploi et de la solidité de l'économie et offrent à chacun la possibilité de participer pleinement à la société.

Chaque État membre de l'UE est responsable de ses propres systèmes d'éducation et de formation, et les politiques adoptées au niveau de l'Union sont conçues pour soutenir les actions nationales et contribuer à aborder des problèmes communs tels que le vieillissement de la population, le manque de main-d'œuvre qualifiée et la concurrence mondiale.

La dimension plus spécifiquement politique de ces problèmes en tant qu'ils concernent « explicitement » les communautés Roms est clairement cadrée par les deux Communications rendues publiques par la Commission européenne en 2011 et 2012, dont le contenu a été présenté plus haut. L'autre versant de l'action de la Commission européenne dans le volet de l'éducation consiste en instruments de financement constitués par les différents sous-programmes *pour l'éducation et la formation tout au long de la vie (Lifelong Learning)*[14]. Des appels à propositions ont pu déjà par le passé prendre en charge des problématiques typiques des communautés Roms en tant qu'elles font partie, avec d'autres, de ces « groupes économiquement défavorisés » qui sont visés dans certaines provisions des sous-programmes Comenius, Leonard et Grundtvig de la famille *Lifelong Learning*. Depuis 2011, dans la partie « transversale » (KA1, key activité 1), il est désormais possible d'organiser des appels à propositions qui ciblent « explicitement mais non exclusivement » les communautés Roms. Un bref descriptif des projets qui ont été sélectionnés et financés dans les campagnes 2011 et 2012 de ces appels est proposé dans les pages suivantes, dans le but de guider et d'inspirer les porteurs potentiels de projets, désireux de présenter un réseau ou un partenariat multilatéral dont le potentiel d'inclusion sociale pour les Roms leur semble convaincant.

Quelques indications utiles

L'objectif général de ces appels organisés depuis 2011 sous l'égide de l'activité-clef 1 du *Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie* est le soutien offert aux projets de coopération transnationale visant à développer des mesures élargies d'éducation et de formation tout au long de la vie en vue de l'intégration des Roms, ainsi qu'à des activités de mise en réseau à des fins de sensibilisation et pour accroître l'échange

de bonnes pratiques sur les mesures éducatives coordonnées et d'autres approches sociales pour l'emploi visant l'intégration des Roms. Un aspect particulier de ces appels est l'approche dite intégrée, ce qui signifie que des mesures sociales associées ou des politiques pertinentes (par exemple, santé, logement et emploi) peuvent et doivent être articulées à la partie spécifiquement éducationnelle ou scolaire du projet.

Ces appels à propositions sont ouverts à tout type d'organisations, publiques ou privées, qui sont actives dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, et qui ont pour but d'augmenter les niveaux de compétences linguistiques et les niveaux de litéracie chez les enfants en âge scolaire: les organismes publics chargés de l'éducation et de la formation, les établissements scolaires au niveau maternel, primaire, secondaire et supérieur, ainsi que la formation professionnelle, de même que toute organisation ou fondation privée active dans le domaine de l'éducation et/ou dans les domaines associés (par exemple, la santé, le logement et l'emploi) pour contribuer à une meilleure intégration des communautés Roms dans l'éducation et la formation.

La part maximale d'une subvention européenne est de 75 % du budget global ou de 150 000 EUR/an (25 000 EUR pour les pays tiers) et la durée maximale de ces projets est de deux ans. Le partenariat doit inclure un minimum de trois pays participant au programme pour les projets multilatéraux (et de cinq, pour les réseaux) avec au moins un État membre de l'Union européenne.

Jusqu'à présent, les projets qui ciblent « explicitement mais non exclusivement » les Roms dans le domaine de l'éducation et de la formation traitent, entre autres, de formation des enseignants, de l'implication des familles dans l'éducation de leurs enfants, de l'échange de bonnes pratiques, de la constitution de réseaux et de pédagogies alternatives.

Bien qu'il n'y ait aucune recette pour réussir à coup sûr une proposition, il est néanmoins certains que les éléments suivants contribueront à l'élaboration d'un projet sain et convaincant: la cohérence (problèmes, solutions, groupes cibles, budget, rapports entre les ambitions, les ressources et les compétences), la simplicité et la clarté (identification de la raison d'être d'une proposition, solutions, résultats escomptés), données de base sur lesquelles la proposition s'appuie (analyse ex ante, par exemple), planning rigoureux (déroulement des activités, mobilisation des ressources à temps, etc.), ciblage adapté (une telle proposition ne doit pas chercher à résoudre tous les problèmes du monde mais à obtenir un résultat précis par rapport à une problématique bien cernée).

Le site Internet des *programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie* doit être consulté régulièrement pour vérifier les dates d'ouverture et de clôture des appels à propositions futurs et obtenir des informations utiles.
http://eacea.ec.europa.eu/llp/funding/2013/index_en.php

Apprendre et former pour les Roms

Ce projet, proposé par *Action Synergy S.A.* (Grèce), une organisation spécialisée dans le développement d'applications informatiques et cognitives dans le domaine de l'éducation, se donne pour objectif l'éducation préscolaire (au niveau de la maternelle) pour les enfants Roms, afin de modifier les perceptions et les attitudes qui s'avèrent dissuasives pour les familles et les amènent à renoncer à inscrire leurs enfants à l'école maternelle. C'est en effet ce genre de perception qui peut expliquer en partie le pourcentage comparativement plus faible de réussite scolaire des enfants Roms par rapport à la moyenne nationale. Le fait que ces enfants ne connaissent rien du milieu scolaire a tendance à alimenter leurs inquiétudes et les conforte dans l'idée que l'école est un monde hostile dans lequel ils ne sont pas les bienvenus.

L'éducation préscolaire pourrait bien constituer une solution de choix, même si des formes manifestes de discrimination doivent au préalable être éradiquées ou découragées. Ce projet élabore et valide expérimentalement un modèle organisationnel pour les centres préscolaires, afin qu'ils se montrent plus réceptifs vis-à-vis du monde culturel propre aux enfants Roms: c'est ainsi que ceux-ci pourront être mieux préparés à s'intégrer par la suite au sein de leur école. Les activités qui sont privilégiées sont celles qui mettent en valeur les particularités culturelles de ces enfants, sous la supervision de médiateurs interculturels, dont certains sont Roms. Ces médiateurs reçoivent une formation adaptée sous la forme d'ateliers et de l'enseignement à distance (e-learning). Pendant la phase-pilote, quatre-vingt enfants issus des pays partenaires se retrouvent dans un centre préscolaire pendant six mois. Le paradigme organisationnel développé et mis en œuvre dans ce genre de centre est ensuite transposé dans d'autres environnements et le matériel pédagogique élaboré pour la médiation interculturelle est gratuitement mis à disposition du public sur le site du projet. Dans un tel contexte, la possibilité de pouvoir disposer de cette formation peut améliorer de manière significative la qualité de l'école maternelle pour les enfants Roms et peut ainsi contribuer à la réduction, à terme, du décrochage scolaire.

Organisme coordinateur: Action Synergy S.A, EL | **Site Internet:** http://www.action.gr
Tél.: +30 2106822606 | **E-mail**: euprograms@action.gr | **Contact:** Ms Anastasia Balaska
Partenaires:
- Panhellenic Union of Greek Roma, EL
- AMISS – Associazione Mediatrici Interculturali Sociali e Sanitarie, IT
- Former State Fostered Children's Association, HU
- Federación Maranatha de Asociaciones Gitanas, ES

Budget approuvé (Budget approuvé y compris apport UE): 199 792 EUR

Qu'est-ce qui marche?

Ce projet, élaboré par *BHA for Equality*, basé au Royaume-Uni (Manchester City Council), traite des nombreuses difficultés d'adaptation que les Roms migrants et leurs enfants éprouvent lorsqu'ils arrivent, de plus en plus nombreux, des pays de l'Est. Il s'agit de contribuer au renforcement de la vie en communauté en milieu Rom, ainsi qu'à la destinée des individus, afin que la valeur et le potentiel de l'éducation soient mieux perçus, notamment en ce qui concerne les jeunes filles en décrochage scolaire pour cause de mariage précoce. La fonction de médiateur est encouragée auprès des jeunes, afin, à la fois, qu'ils s'impliquent davantage dans l'établissement de contacts avec la société d'accueil, qu'ils soient mieux informés des possibilités qui leur sont offertes ainsi que de leurs droits, et qu'en développant leur propre capacité de médiation, ils puissent jouer à leur tour le rôle d'exemple pour les autres jeunes Roms. Le projet inventorie également les obstacles à l'intégration tout en identifiant les solutions qui peuvent être généralisées et transposées à d'autres pays et d'autres situations d'intégration. Les organismes partenaires collaborent pour promouvoir l'intégration des Roms et l'implication de leur communauté par le biais de médiateurs recrutés en son sein et ils encouragent également le développement d'activités impliquant les parents, la formation des enseignants, l'amélioration des taux de scolarisation et de l'assiduité à l'école.

Organisme coordinateur: BHA for Equality, UK
Site Internet général: http://www.thebha.org.uk/
Site Internet du projet: http://www.whatsworking.eu/ | **Tél.:** +44 1618742157
E-mail: juliedavies@theBHA.org.uk | **Contact:** Ms Julie Davies
Partenaires:
- Manchester City Council, UK
- Fundación Secretariado Gitano, ES
- Pharos, NL

Budget approuvé (y compris apport UE): 164 507 EUR

Une autre étape dans la prise de parole pour les jeunes Roms

Gruppi di Solidarietà Internazionale, une organisation non gouvernementale italienne a conçu ce projet à la suite d'une précédente expérience qui avait trouvé un soutien financier auprès du programme Leonardo *Let the Roma Youth be heard*. A l'époque, ce projet s'employait à faciliter, pour les populations Roms, l'affirmation de leur identité culturelle et traditionnelle et à faire connaître les immenses difficultés socio-économiques qu'elles devaient subir et surmonter. Cette prise de parole a été encouragée à travers un module de formation technique en journalisme, qu'accompagnaient la production d'un webmagazine bimensuel et l'élaboration d'un rapport compilant les éditoriaux les plus intéressants de huit magazines régulièrement mis à jour sur la Toile. Quarante Roms âgés de 18 à 30 ans ont développé leur potentiel en témoignant de manière réflexive sur leur vécu, leur expérience et leur réflexion. C'est ainsi que GSI Italia a pu identifier un ensemble méthodologique important, dont ce projet «A further step to let the Roma youth be heard» constitue à la fois la reprise et l'amplification. L'objectif général du présent projet est le renforcement de l'implication, pour trente jeunes Roms actifs comme travailleurs sociaux et médiateurs et provenant de cinq États membres de l'Union européenne (Italie, Grèce, Grande-Bretagne, Pologne et République tchèque) ainsi que de Turquie. Un module de formation et de perfectionnement dans les techniques de communication et de journalisme à l'ère d'Internet, organisé à Spolète, en Italie, et assuré par des journalistes professionnels, bénéficie de l'appui de la section toscane de l'association *Informatici senza Frontiere*.

Le public-cible primordial est constitué d'une trentaine de médiateurs interagissant avec la communauté Rom; ceux-ci seront appelés à la fin du cycle de formation, à organiser à leur tour une formation dans leur pays respectifs pour une vingtaine de jeunes Roms. L'idée est de faciliter ainsi le transfert de connaissances et d'expertise en communication journalistique au sein des communautés Roms de manière à aider les jeunes Roms à être les acteurs de leur destin, par la prise de parole et l'établissement d'un vrai dialogue avec ceux qui ne les comprennent pas, afin d'améliorer l'entente mutuelle entre les différentes parties de la société européenne ainsi que l'intégration sociale des Roms en général.

Organisme coordinateur: GSI – Gruppi di Solidarietà Internazionale – Italia, IT
Site Internet du projet: http://www.gsitalia.org/en/projects/leonardo-vinci/further-step-let-roma-youth-be-heard
Tél.: +39 074349987 | **E-mail:** marcociapparelli@gsitalia.org | **Contact:** Mr Marco Ciapparelli
Partenaires:
- Media Diversity Institute, UK
- Avrasya, TR
- IQ Roma Servis, o. s., CZ
- Stowarzyszenie Edukacji Nieformalnej «Meritum», PL
- Hellenic Regional Development Center, EL

Budget: 121 300 EUR

« École des maîtres » innovante pour contribuer à l'inclusion culturelle et sociale des enfants Roms à l'école

L'Institut national pour la formation et le développement dans l'éducation, une organisation bulgare, a élaboré ce projet, *Creative Trainers*, en vue de redonner confiance aux enfants Roms vis-à-vis de l'éducation grâce au dialogue interculturel et la sensibilisation, afin qu'ils perçoivent mieux le bénéfice qu'ils retireraient d'une telle éducation pour leur entrée future dans le monde du travail. De leur côté, grâce à ce projet, les enseignants se sensibilisent à la culture et au potentiel de ces enfants et apprennent à mettre en œuvre des approches pédagogiques plus personnalisées et pragmatiques.

De manière plus générale et grâce à une méthodologie appropriée au développement de compétences interculturelles, le projet *Creative Trainers* travaille également à améliorer la compréhension, de la part des enseignants, des difficultés de vie et d'insertion sociale qui sont propres aux enfants Roms, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. En outre, une formation est donnée aux enseignants pour renforcer leur capacité à s'impliquer dans un dialogue franc et ouvert avec les enfants Roms et leurs parents. C'est ainsi que les enseignants peuvent mieux intégrer la culture Rom dans leur programme, au moyen par exemple de la musique, de la dance, de l'art et de la narrativité, avec une attention toute particulière accordée à l'histoire et à la littérature.

Organisme coordinateur: National Institute for Training and Career Development in Education, BG
Site Internet général: http://niod.bg/ | **Site Internet du projet:** http://www.create2teach.eu
Tél.: +35 9899115593 | **E-mail:** reneta.palova@gmail.com
Contact: Ms Reneta Palova
Partenaires:
- Fundatia Centrul Educational Soros, RO
- Associació Departament d'Estudis dels Medis Actuals, ES
- TREBAG Vagyon- és Projektmenedzser Kft, HU

Budget approuvé (y compris apport UE): 155 266 EUR

Les familles Roms s'impliquent: une méthodologie transnationale pour travailler avec les familles à l'amélioration des résultats scolaires de leurs enfants

Le but de ce projet, mis en œuvre par *Fundación Secretariado Gitano* est la réduction du décrochage scolaire parmi les jeunes *Gitanos* en étroite collaboration avec eux-mêmes et leurs familles. L'implication du cercle familial dans la scolarisation des enfants est la clef de leur succès à l'école. Il est par conséquent essentiel de sensibiliser les familles aux conséquences du décrochage scolaire sur l'avenir professionnel des enfants.

Le projet met en place une plateforme transnationale pour faciliter l'échange de savoirs, d'expériences et d'expertises dans un public-cible de pédagogues et d'enseignants travaillant avec les *Gitanos*. L'effet escompté est l'amélioration de la compréhension, de la part des enseignants, des pratiques et du bagage culturels propres aux Roms espagnols. Des instruments et des méthodologies sont identifiés ou mis au point pour aider les professionnels dans l'ouverture d'un dialogue avec les familles pour obtenir leur soutien et leur implication par rapport à la scolarisation de leurs enfants. Ces outils méthodologiques sont ensuite traduits en cinq langues de l'Union européenne afin de les rendre accessibles au plus grand nombre, parmi les professionnels de l'éducation qui travaillent avec les communautés Roms en Europe.

Organisme coordinateur: Fundación Secretariado Gitano, ES
Site Internet: http://www.gitanos.org
Tél.: +34 914220960 | **E-mail:** belen.sanchez@gitanos.org
Contact: Ms. Belen Sánchez Rubio
Partenaires:
- Roma Oktatási Alap (Roma Education Fund Hungary), HU
- Spanish Ministry of Education, ES
- Fundația Secretariatul Romilor, RO
- Ministry of Education, Research, Youth and Sport, RO
- Municipality of Hódmezővásárhely, HU
- Local Government of Ács Town, HU
- Roma Education Switzerland, CH
- Ministry of Education, Youth and Science, BG
- Fundatia Roma Education Fund Romania, RO

Budget approuvé (y compris apport UE): 198 316 EUR

« Ma jolie école – un endroit où il est possible d'être heureux »

Ce projet italien est particulièrement innovant: il s'inspire des expériences acquises jadis en Italie dans le travail d'alphabétisation et de scolarisation dans les régions les plus pauvres, là où les conditions de vie étaient tellement dures qu'il devenait impossible pour les enfants du pays de dépasser le choc culturel que provoquait le passage de leur propre monde familier à celui de l'éducation formelle. Aujourd'hui, les conditions d'accès et d'insertion sociale des enfants Roms les plus pauvres rappellent, par leur sévérité, celles des enfants dans les zones rurales de l'Europe du début du vingtième siècle.

La méthode Montessori fut en son temps le résultat, dans les régions les plus pauvres, d'une tentative suivie de comprendre et d'aider les enfants dans leurs difficultés face au monde de l'institution scolaire. Elle fut tout d'abord essayée à la Villa Montesca et son concept, à l'origine, était révolutionnaire: on proposait en effet d'adapter l'environnement scolaire aux enfants, au lieu de forcer ceux-ci à s'adapter coûte que coûte à la culture éducative imposée d'en-haut. Basée sur une compréhension fine des rapports entre l'éducation et l'environnement culturel, la méthode Montessori a démontré, par ses résultats et ses succès, qu'il est tout à fait possible d'améliorer de manière significative sinon spectaculaire les résultats scolaires pour tout groupe en situation de précarité. Cela donne à penser qu'elle peut s'avérer décisive dans le cas des jeunes Roms à l'école.

Les objectifs de ce projet comprennent l'analyse d'une expérience pédagogique similaire menée dans un centre culturel établi dans le campement rom de Vilnius Kirtimai, en Lithuanie et dont la caractéristique est la mise en place d'un véritable dialogue interculturel entre les Roms et le reste de la société lithuanienne.

Organisme coordinateur: Villa Montesca Research and Training Center, IT
Site Internet: http://www.montesca.it | **Tél.:** +39 0758521512
E-mail: fabrizio.boldrini@montesca.it | **Contact:** Mr Fabrizio Boldrini
Partenaires:
- The Public Institution Roma Community Centre, LT
- Association for Education and Sustainable Development, RO

Budget approuvé (y compris apport UE): 199 224 EUR

Contribution au rôle de l'éducation – former les formateurs

Le projet CORE de la *Adra Bulgaria Foundation* consiste en la mise en place d'un réseau international pour promouvoir l'insertion sociale des Roms, via un « Compendium on Best Civil Practices in Roma integration » qui reprend les meilleures pratiques déjà mises en œuvre dans ce but, ainsi que toutes les informations factuelles et institutionnelles qui peuvent permettre l'élaboration de mesures pragmatiques, réalistes et efficaces. On y retrouve l'essentiel des recommandations politiques formulées au niveau européen et qui concernent le développement durable des minorités Roms ainsi que la préservation et la promotion de leur identité et de leur culture propres. D'autres expériences y sont relatées en détail, afin de rendre compte de ce qu'il est possible de faire pour améliorer le sort des personnes en grande précarité dans ces communautés. En outre, une section est consacrée à l'histoire et à la culture Roms, car celles-ci sont, en règle générale, totalement méconnues des enseignants et des décideurs politiques au niveau local, régional et national. L'effet escompté est qu'au moyen de cette action de sensibilisation et de valorisation, la compréhension de l'identité Rom sera grandement améliorée et que, par la facilitation du dialogue interculturel qui en est espéré, les jeunes Roms prendront davantage conscience de l'importance de leur propre culture et de la nécessité de la préserver, de la faire vivre et de la faire connaître. Par ailleurs, le projet mené à bien améliorera les résultats scolaires chez les élèves Roms ; de même, il permettra aux enseignants et aux décideurs politiques d'évoluer dans leur opinion et leur perception des Roms.

Organisme coordinateur: Adra Bulgaria Foundation, BG
Site Internet: http://www.core-llp-eu.org/en-us/project.aspx | **Tél.:** +35 9885843485
E-mail: alya.veder@abv.bg | **Contact:** Ms. Alya-Nedyalka Veder
Partenaires:
- DESINCOOP – Desenvolvimento Económico, Social e Cultural CRL, PT
- Amalipe Center for Interethnic Dialogue and Tolerance, BG
- Liga Pro Europa, RO
- Centre for Educational Integration of Children and Students from Ethnic Minorities, BG
- Public Institution Roma Community Centre, LT
- The Municipality Of Kyustendil, BG
- Adventist Development and Relief Agency Norge, NO

Budget approuvé (y compris apport UE): 199958 EUR

ROM-UP! L'inclusion des Roms grâce à la qualité d'expériences pédagogiques réussies

L'objectif principal de ROM-UP! est la création d'un réseau international Rom pour mieux valoriser des expériences pédagogiques dont l'efficacité a été démontrée pour l'insertion scolaire des Roms. Les partenaires dans ce projet, travaillant chacun dans leur pays respectif, examinent la valeur, la durabilité et la transférabilité des meilleures pratiques pédagogiques telles qu'elles sont mises en œuvre dans leur système scolaire national ; en outre, ils mettent en œuvre sur le terrain une pratique de leur choix dans un contexte scolaire.

Un site Internet publié en plusieurs langues permet les échanges et la discussion d'expériences et de recommandations pédagogiques sur les meilleures méthodes de transfert de ces bonnes pratiques dans d'autres pays européens. Afin d'inciter à la réflexion et à la valorisation des résultats, quatre séminaires nationaux et une conférence permettent aux protagonistes du projet d'activer le réseau Rom et de le faire vivre. De plus, en synergie avec le site Internet, un observatoire permanent des bonnes pratiques pédagogiques pour l'insertion des Roms à l'école renforcera les chances de son maintien durable, au-delà de la fin du projet.

Organisme coordinateur: Romani Association of Women Drom Kotar Mestipen, ES
Site Internet: http://www.dromkotar.org, http://rom-up.eu/ | **Tél.:** +34 933043000
E-mail: info@dromkotar.org | **Contact:** Ms. Natalia Fernandez Alcala
Partenaires:
- Amalipe Center for Interethnic Dialogue and Tolerance, BG
- Utilities for Social Protection and Solidarities – Municipal Training Institute of Volos, EL
- Romani Criss – Roma Center for Social Intervention and Studies, RO
- European Roma Information Office, BE
- Generalitat de Catalunya. Department of Social Welfare and Family. GD of Civic and Community Action, ES
- Pavee Point – Travellers Centre, IE
- Centre of Research in Theories and Practices that Overcome Inequalities of the University of Barcelona, ES

Budget approuvé (y compris apport UE): 198 410 EUR

Art4ROM

La Fondation Internationale Yehudi Menuhin a mis sur pied ce projet Art4Rom (« Art pour les Roms ») pour impliquer des enfants Roms et non Roms, âgés entre cinq et dix ans, dans un dialogue pédagogiquement porteur, grâce à une méthodologie innovante basée sur la pratique des arts en milieu scolaire et au sein de la ville. L'accent se porte sur la perception de l'art comme langage universel et cela vaut en particulier pour la musique, car cette forme artistique est intimement liée à l'héritage culturel traditionnel des communautés Roms, dont l'influence sur la musique classique occidentale, à l'époque romantique, est bien établie. Les problèmes auxquels sont confrontées les communautés Rom vont de l'illettrisme à la barrière de la langue, en passant par des malentendus touchant le bienfondé de l'éducation auprès des Roms ; il n'est pas rare, en effet, que ceux-ci voient l'éducation comme inutile et traumatisante. De plus, la situation est aggravée par le manque de dialogue interculturel entre les Roms et le reste de la société, à cause de préjugés particulièrement discriminatoires et dévalorisants.

Cette situation requiert une approche beaucoup plus concertée entre les organisations Roms et les intervenants au niveau international, afin de concrétiser des avancées sur le terrain en ce qui concerne la scolarisation des Roms. Pour la Fondation Yehudi Menuhin, la réconciliation entre la pratique musicale Rom, si vivante et si fortement vécue, et l'éducation formelle, dont le rôle est décisif dans l'insertion sociale et les perspectives d'emploi, s'obtient par la mise en place d'échanges et de dialogues à partir desquels les deux mondes qui jusqu'alors se tenaient pour étrangers, réalisent qu'ils peuvent apprendre l'un de l'autre, et vice-versa. C'est ainsi qu'il est possible de sortir d'une politique d'impératifs pédagogiques plus ou moins bien imposés d'en-haut sur des communautés ouvertement présentées comme culturellement inférieures et désavantagées.

Organisme coordinateur: International Yehudi Menuhin Foundation, BE
Site Internet: http://www.menuhin-foundation.com | **Tél.:** +32 26733504
E-mail: pascale.charhon@menuhin-foundation.com | **Contact:** Ms. Pascale Charhon
Partenaires:
- ETP Slovensko, SK
- Mosaic Art and Sound ltd, UK
- Unión Romani, ES
- MUS-E Hungary, HU
- MUS-E Napoli, IT
- Prowide sprl, BE
- European Roma Information Office, BE

Budget approuvé (y compris apport UE): 399 579 EUR

Formation professionnelle pour les experts afin d'améliorer le futur des enfants Roms

Tandis que les difficultés que rencontrent les populations Roms en général sont bien répertoriées – une combinaison fatale d'illettrisme, de manque de travail, de problèmes de santé publique et de logements insalubres – les questions du handicap passent le plus souvent inaperçues, a fortiori dans le contexte de l'extrême pauvreté. Les Roms présentant un handicap de type mental ou cognitif sont doublement marginalisés, d'une part sur base de leur origine ethnique et d'autre part sur base de leur pathologie. Cette question est d'autant plus délicate que de nombreuses enquêtes ont clairement démontré, dans certaines contrées d'Europe centrale et orientale, l'usage abusif de diagnostics hâtifs et abusifs dont le résultat sur de longues années aura été la surreprésentation des enfants d'origine Rom de centres d'éducation spéciale. Il s'ensuit un risque majeur de ce que les enfants Roms qui sont effectivement handicapés ne reçoivent aucun traitement véritablement thérapeutique et que l'objectif européen d'une école véritablement inclusive, surtout vis-à-vis des enfants requérant une attention spécifique ou spéciale, ne soit jamais atteint avec des pratiques aussi contestables d'un point de vue scientifique et politique.

Ce projet, qui rassemble des intervenants provenant des pays où la minorité Rom est importante, entreprend d'offrir une formation pragmatique et ciblée aux professionnels de l'enseignement ou de la santé publique, ainsi qu'aux travailleurs sociaux, pour faire face aux discriminations qui touchent doublement les Roms qui souffrent d'un handicap mental ou cognitif.

Un programme de pédagogie innovante a été mis au point pour améliorer la formation des intervenants et procurer l'expertise requise aux professionnels œuvrant dans le domaine de la santé publique et ayant affaire à des enfants Roms atteints de pathologies ou de troubles cognitifs. Une meilleure connaissance du contexte Rom leur permet ainsi d'adapter leur d'approche et leur type de suivi dans la perspective d'une éducation spéciale mais inclusive. L'espoir est que les familles acquièrent aussi, par là même, une meilleure perception de ce type de handicap.

Organisme coordinateur: Center za izobraževanje in kulturo Trebnje, SI
Site Internet: http://www.ciktrebnje.si | **Tél.:** +38 673482101
E-mail: patricija.pavlic@ciktrebnje.si | **Contact:** Mrs Patricija Pavlič
Partenaires:
- Zveza Sožitje, SI
- The Public Institution Roma Community Centre, LT
- Amrita Orientácios Baráti Kör Egyesület, HU
- Association for Education and Development of Disabled People, EL

Budget approuvé (y compris apport UE): 332 650 EUR

Formation des enseignants pour les Roms, nouvelles chances à l'école

Ce projet, élaboré en Grèce, vise à mettre sur pied des centres de soutien après l'école pour les Roms afin de les aider à terminer avec fruit les dernières années du cycle primaire et de renforcer leurs chances de suivre avec succès les cours de l'école secondaire. Bien que l'éducation primaire soit obligatoire en Europe, on sait que bon nombre d'enfants Roms sont déjà en décrochage scolaire à ce niveau, pour une variété de raisons, dont certaines tiennent à l'hostilité et la discrimination dont ils sont la cible, et d'autres, au manque de ressources économiques ou à la mauvaise perception de l'importance des compétences de base, acquises par l'éducation, pour obtenir un emploi dans le futur. Dans ce projet, les enseignants reçoivent une formation adaptée pour se familiariser avec l'horizon culturel des enfants Roms. Présenté via un forum ouvert à la discussion et l'échange, un ensemble d'instruments pédagogiques et de media est mis à la disposition des enseignants, des familles Roms et de leurs enfants, pour acquérir et développer des compétences dans les technologies de l'information et de la communication, dans les pratiques du dialogue interculturel.

Organisme coordinateur: Action Synergy S.A, EL
Site Internet: http://www.action.gr | **Tél.:** +30 2106822606 | **E-mail:** euprograms@action.gr
Contact: Mrs Anastasia Balaska
Partenaires:
- Π.Ο.Σ.Ε.Ρ (Πανελλνια Ομοσπονδια Σωματιων Ρομ), EL
- Idea Rom Onlus, IT
- Hungarian Academy of Sciences – Institute of Sociology, HU
- AFRR - Asociatia Femeilor Rome din Romania, RO

Budget approuvé (y compris apport UE): 397 783 EUR

EduRom: promouvoir l'accès des Roms à *Lifelong Learning*, à la formation professionnelle et à l'emploi à travers l'éducation des familles au niveau de l'école primaire

Ce projet a été élaboré par l'association des femmes Roms *Drom Kotar Mestipen* et présente une dimension de genre très marquée, ce qui s'avère important dans les questions d'éducation, étant donné la structure et la culture patriarcales des communautés Roms en général. Visant à faciliter l'accès aux programmes européens de la famille *Lifelong Learning*, surtout en ce qui concerne le volet de formation pour les adultes, EduRom s'efforce d'améliorer les perspectives d'emploi pour les Roms. Pour cela, il est nécessaire de rétablir le dialogue et restaurer la confiance entre les parents des élèves Roms et les écoles et EduRom s'y emploie en s'appuyant principalement sur les mères dont le rôle est primordial dans l'éducation de leurs enfants, et dans la confiance que ceux-ci peuvent placer dans l'éducation et dans la perspective qui en découle de posséder les compétences nécessaires pour un emploi dans le futur. Il arrive que les familles n'aient pas elles-mêmes ces compétences que leurs enfants sont censés acquérir à l'école, telles que l'écriture et la lecture, l'arithmétique ou encore quelques rudiments d'informatique. Il est par conséquent essentiel de mieux informer et conseiller les familles sur l'éducation, sa valeur et son potentiel, au niveau de l'enfant pour sa scolarité et des adultes pour la formation professionnelle et toutes les informations souhaitables sont ainsi mises à leur disposition en ce qui concerne *Lifelong Learning* et VET (*Vocational Educational Training*, c'est-à-dire la formation des adultes).

Organisme coordinateur: Romani Association of Women « Drom Kotar Mestipen », ES
Site Internet: http://www.dromkotar.org | **Tél.:** +34 933043000
E-mail: info@dromkotar.org | **Contact:** Ms. Natalia Fernandez Alcala
Partenaires:
- Amalipe Center for Interethnic Dialogue and Tolerance, BG
- Roma Women Association of Drosero « Elpida », EL
- Pavee Point Travellers' Centre, IE
- Direcció General d'Acció Cívica i Comunitària, ES
- Roma Woman Association 'For Our Children', RO
- Federació d'Assoc. Culturals i Educatives de Persones Adultes, ES
- Lower Saxony State Institute for Quality Development in School, DE
- NGO Slovo 21, CZ

Budget approuvé (y compris apport UE): 398 041 EUR

RedHous Net – la population Rom et les politiques de l'éducation et du logement: les clefs essentielles à faire partager

Tout au long de cette dernière décennie, l'amélioration des conditions de vie des citoyens européens d'origine Rom est progressivement passée au premier plan des priorités de l'Union européenne. Répondant à l'invitation de la Commission européenne, les États membres ont chacun élaboré une stratégie nationale d'inclusion des Roms et les autorités locales, régionales et nationales de chaque pays ont pris des initiatives en ce sens, dans différents domaines dont ceux de l'éducation et du logement. Le Réseau RedHous, dans cette perspective, entreprend de faciliter la coopération et l'apprentissage mutuel en matière de politiques d'éducation et de logement afin de sensibiliser les décideurs aux meilleures pratiques déjà mises en œuvre sur ces questions en faveur des communautés Roms dans l'Europe centrale et orientale.

La méthodologie mise en œuvre consiste en un inventaire et une analyse poussée des mesures politiques, pour en dégager les tendances profondes et les enseignements dont on peut s'inspirer. Ce réseau européen donne lieu à la mise en place d'une plateforme Internet pour que toutes ces informations soient facilement accessibles. Le public-cible est constitué d'institutions (au niveau européen, national, régional et local), des panels de chercheurs, des organisations non gouvernementales et bien sûr des organisations représentatives des communautés Roms. Un Plan d'Action stratégique est également élaboré pour garantir la poursuite des activités de ce réseau au-delà du terme du projet européen.

Organisme coordinateur: Direccción General de Coordinación de Políticas Migratorias, ES
Site Internet: http://www.juntadeandalucia.es/empleo | **Tél.:** +34 955048768
E-mail: israelj.adan@juntadeandalucia.es | **Contact:** Mr Israel Adan Castilla
Partenaires:
- Taller ACSA – Antropología y Ciencias Sociales Aplicadas, ES
- Institutul pentru Studierea Problemelor Minorităților Național, RO
- Centre for Social Innovation, AT
- Centre for Interethnic Dialogue and Tolerance AMALIPE , BG
- Oasi, IT
- Programma Integra, IT
- Centre for Research in Anthropology, PT

Budget approuvé (y compris apport UE): 383 443 EUR

Réseau d'échange de bonnes pratiques et de mesures politiques pour l'intégration des Roms européens

Ce projet pionnier en provenance de la Croatie se présente comme une contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'inclusion des Roms, avec l'intention d'optimaliser les chances de leur intégration par le biais d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques au sein d'un réseau. Ce dernier s'emploie à analyser les bonnes pratiques que les partenaires du projet identifient dans quatre domaines cruciaux: l'école maternelle, l'école primaire et secondaire, l'école supérieure et la formation des adultes. Le réseau accorde une importance particulière aux questions d'accès à l'éducation, de réduction du décrochage scolaire et de passage réussi d'un niveau à l'autre dans le parcours scolaire. Dans ces domaines, des recommandations sont attendues, résultant de l'implication des représentants des populations ciblées (les Roms), des intervenants de terrain et des décideurs politiques dans un processus élargi de consultation. Un large écho sera donné par des actions de sensibilisation et de communication auprès des instances politiques au niveau national et européen sur les conclusions provenant des différents partenaires de ce réseau.

Organisme coordinateur: Municipality of Koprivnica, HR
Site Internet: http://www.koprivnica.hr | **Tél.:** +38 548279555
E-mail: gradonacelnik@koprivnica.hr | **Contact:** Ms. Iva Svircic
Partenaires:
- ZUKUNFTSBAU GMBH, DE
- European Neighbours, AT
- Kulturverein österreichischer Roma, AT
- European Roma Information Office, BE
- FormAzione Co&So Network s.c.s., IT
- Universitatea «Ştefan cel Mare» din Suceava, RO
- Súkromné gymnázium Kremnica, SK
- Confederation of Family Organisations in the European Union, BE

Budget approuvé (y compris apport UE): 394 112 EUR

Réseau Déségrégation et Action pour les Roms dans l'Éducation (DARE NET)

Les causes et les effets de la ségrégation en milieu scolaire sont souvent les mêmes quel que soit le pays au sein de l'Union européenne ; il s'ensuit qu'une réponse durable et concertée est requise pour que des résultats significatifs soient obtenus sur le terrain. Dans ce contexte, le projet DARE NET vise à combattre la discrimination dont sont victimes les enfants Roms dans les écoles un peu partout en Europe, en développant un réseau international Rom de la société civile pour la valorisation des bonnes pratiques et des initiatives politiques effectives (politiques, initiatives de la société civile, jurisprudence). La médiation est aujourd'hui reconnue comme un instrument modeste mais particulièrement efficace pour rétablir le dialogue et la confiance mutuelle entre différentes communautés, ce qui est particulièrement nécessaire dans le domaine de l'éducation. Le réseau assurera la formation d'une centaine de médiateurs scolaires pour sensibiliser les familles Roms et les communautés scolaires de l'importance de l'éducation inclusive et pour mener à bien des mesures préventives en ce sens. Un guide, qui recense des bonnes pratiques d'intégration scolaire et présente toutes les données utiles les concernant, s'avèrera utile pour les organisations locales et nationales qui, présentes sur le terrain, s'évertuent à combattre les discriminations et à mettre en œuvre des solutions efficaces.

Organisme coordinateur: Roma Centre for Social Intervention and Studies, RO
Site Internet: http://www.romanicriss.org | **Tél.:** +40 213107070
E-mail: oana@romanicriss.org | **Contact:** Ms. Oana Mihalache
Partenaires:
- Ελληνικό Παρατηρητήριο των Συμφωνιών του Ελσίνκι (ΕΠΣΕ), EL
- Sdruzhenie «Integro Association», BG
- François-Xavier Bagnoud Center for Health and Human Rights, US
- Občanské sdružení Vzájemné soužití, CZ
- European Roma Rights Centre, HU

Budget approuvé (y compris apport UE): 394 112 EUR

2010/11 Lifelong Learning – appels à propositions d'ordre général

Les Programmes *Lifelong Learning* (Apprentissage tout au long de la vie) contribuent à porter remède à des problèmes d'insertion sociale à tous les niveaux d'éducation, depuis l'école maternelle jusqu'à l'université et la formation des adultes, en tenant compte des difficultés propres aux groupes les plus démunis dans la société européenne. Il arrive donc bien souvent que des projets qui visent explicitement des communautés Roms dans le contexte de la scolarisation, puissent se voir sélectionner et financer au sein des programmes *Leonardo da Vinci, Comenius* et *Grundtvig*, à vocation générale. Quelques exemples choisis parmi un très grand nombre sont donnés ci-dessous, à titre d'illustration. Les descriptions d'autres projets dans le contexte de la scolarisation des enfants Roms et quantité d'informations se trouvent à disposition sur le site de *Lifelong Learning*:
http://eacea.ec.europa.eu/llp/funding/2013/index_en.php

Leonardo Da Vinci

Le programme *Leonardo da Vinci* facilite la collaboration entre des organisations actives dans le domaine de la formation professionnelle pour des partenariats couvrant plusieurs pays dans l'Union européenne, afin d'échanger leurs bonnes pratiques et améliorer l'expertise de leurs équipes. Dans ce programme ont été sélectionnés et financés de nombreux projets qui ont en fait pris en compte des problématiques intéressant directement les communautés Roms sous l'appellation très large de « groupes les plus défavorisés » et sans les nommer explicitement.

Parmi de tels projets, on peut en 2011 citer *CHARISM – Case management for unemployed youth* (Gestion au cas par cas pour les jeunes sans emploi), un projet qui cible le chômage des jeunes et leur propose de la formation professionnelle et l'enseignement de compétences de base en informatique (ICT's), et *OWLS – Outcomes that Work for Learners and their Stakeholders* (Des pratiques qui sont effectives pour les apprenants et les intervenants), un projet qui se concentre sur la formation professionnelle des adultes. En 2010, on peut épingler des projets tels que *Career Learning as a success for Lifelong Learning* (Apprendre pour réussir avec le *Lifelong Learning*) qui travaille sur la transition souvent difficile entre le monde de l'école et celui du travail. Les liens Internet cités ici permettent d'accéder aux compendiums 2010 et 2011 de tous les projets sélectionnés et financés, ce qui peut donner une idée plus claire et plus précise du type d'activités qui sont ainsi mises en œuvre dans cette perspective.
http://eacea.ec.europa.eu/llp/results_projects/documents/compendium_leonardo_2011_fr.pdf
http://eacea.ec.europa.eu/llp/results_projects/documents/leonardo_2010_compendium_final_en.pdf

Comenius

Le programme *Comenius* améliore et augmente la mobilité des élèves et des enseignants à travers toute l'Union européenne. Des partenariats sont ainsi encouragés entre les écoles à travers différents pays. Voici deux exemples très récents de ce qui peut être accompli à l'aide du soutien de ce programme *Lifelong Learning*:

Un projet financé en 2011, intitulé *Local networks for social inclusion* (Réseaux locaux pour l'insertion sociale) a été mis sur pied par *Sevilla Global* (ES) *Municipio de Beja* (PT) pour mieux faire connaître l'héritage culturel Rom et mettre sur pied un programme d'échanges qui permettra le développement de matières pédagogiques et de pratiques innovantes, basées sur les technologies de l'information et de la communication, ainsi que l'échange d'expériences dans le domaine de l'entreprise et de sa culture. Ces différentes activités renforceront l'insertion sociale et professionnelle des personnes menacées par la précarité, en leur permettant de maîtriser les stratégies et les méthodologies d'apprentissage professionnel à destination des jeunes.

Contact: Noelia Gonzalez Roldán
Tél.: +34 955478933
E-mail: ngonzalez@sevillaglobal.es
Site Internet: http://www.sevillaglobal.es

Un autre projet, en 2011, appelé RICE – *Roma Inclusion through Culture and Education* a été conçu par le *Leeds City Council* (UK) en partenariat avec la ville de Brno (CZ), pour améliorer les résultats scolaires chez les enfants des communautés Gitanes, Roms et des « Gens du Voyage » par le biais d'échanges de bonnes pratiques pédagogiques. Les objectifs comprenaient l'accès à l'éducation et la promotion des enfants Roms, le renforcement de l'estime de soi et la mise en valeur de stéréotypes positifs ainsi que la lutte contre les préjugés et les discriminations dans les pays d'accueil.

Contact: Claire Lockwood
Tél.: +44 1132748050
E-mail: claire.lockwood@leeds.gov.uk
Site Internet: http://www.riceproject.eu

Grundtvig

Le programme *Grundtvig* soutient une grande variété d'activités dans le domaine de la formation professionnelle pour les adultes, avec un accent particulier mis sur la mobilité des enseignants qui peuvent à l'étranger se former à des nouvelles pédagogies et échanger sur leurs expériences professionnelles.

Le projet espagnol KEYROMA – *Develop Key Competences in Social Skills for Roma Women to increase their participation in the service sector* (2011) (Le développement de compétences clefs pour les capacités sociales des femmes Roms afin d'intensifier leur participation dans le secteur des services) a été mis sur pied par l'organisation non gouvernementale *Instituto de Formación Integral*, avec des partenaires en Roumanie, Belgique, la République tchèque et la Bulgarie *(Asociación De Mujeres Gitanas Españolas*, ES, *Intercultural Institute Timisoara* , RO, *European Roma Information Office*, BE, *Evropská rozvojová agentura, s. r. o.*, CZ and *Център за междуетнически диалог и толерантност «Амалипе»*, BG). Ce projet s'évertue d'aider les femmes Roms dans leur effort d'amélioration de leur statut professionnel en ciblant les disparités de genres dans la participation à la formation professionnelle adulte, par le biais de modules de formation offerts dans les pays participants de ce projet. Au niveau transnational, l'échange des bonnes pratiques, l'étude de cas et l'analyse des expériences dans deux exercices transnationaux de *peer-reviews*, avec la participation d'experts et de décideurs politiques, permettront la structuration et la dissémination d'un savoir et d'un savoir-faire déterminants dans ce type de contexte. En outre, une communauté *on-line* sera constituée sous la forme d'un réseau de praticiens et d'organisations actives dans le domaine de l'insertion sociale des Roms.

Contact: Ms Emilia Martín Sánchez
Tél.: +34 915312100
E-mail: e.martin@ifi.com.es
Site Internet: http://www.ifionline.com

EKPOSPO NOSTOS, l'organisation grecque active dans le domaine de l'insertion sociale des Roms a conçu et mis en œuvre en 2011 un projet appelé *Training Trainers for Migrants and Roma* (La formation des formateurs pour les migrants et les Roms) qui propose du matériel pédagogique permettant aux formateurs de se familiariser avec les comportements d'apprentissages et les attitudes qu'ils peuvent rencontrer auprès des adultes dont la trajectoire a été marquée par l'exclusion sociale. Les partenaires de ce projet sont *Asociatia Pakiv Romania* (RO), *Youth European Social Work Forum* (DE) et *EU Warehouse BVBA* (BE). Des ateliers rassembleront quelque quatre cents praticiens en formation des adultes; un cycle de cinq jours sera offert à vingt-cinq formateurs et intervenants et une stratégie de valorisation des résultats sera mise en œuvre pour assurer à ce projet le plus grand impact possible dans la perspective d'améliorer la qualité et l'efficacité de la formation des adultes, de manière à ce qu'elle puisse rencontrer les attentes et répondre aux besoins des apprenants Roms.

Contact: Mr Dimitrios Christoforidis
Tél.: +30 2108815310
E-mail: nostos@ath.forthnet.gr
Site internet: http://www.nostos.org.gr

Notes

1 http://ec.europa.eu/justice/policies/discrimination/docs/com_2011_173_fr.pdf

2 http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st10/st10394.fr09.pdf

3 http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=491&furtherNews=yes

4 http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st09/st09721-re02.fr09.pdf

5 http://ec.europa.eu/justice/discrimination/files/com2012_226_fr.pdf

6 The situation of Roma in 11 EU Member States (ce rapport n'est disponible qu'en anglais): http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/2099-FRA-2012-Roma-at-a-glance_EN.pdf

7 http://fra.europa.eu/sites/default/files/fra_uploads/2099-FRA-2012-Roma-at-a-glance_EN.pdf

8 Pour mesurer la pauvreté en Europe, on n'utilise pas un seuil identique dans tous les pays, mais un seuil par pays, calculé en proportion du revenu médian. Le plus souvent, c'est le seuil de 60% du revenu médian qui est utilisé. Les seuils varient donc en fonction du niveau de vie de chaque pays, et ils sont calculés en parité de pouvoir d'achat: ils prennent en compte les différences de niveaux de vie entre les pays. Le Royaume-Uni par exemple enregistre 17% de pauvres, mais le seuil de pauvreté à 60% est de 853 EUR par mois et par personne contre 176 EUR en Roumanie, qui compte 21% de pauvres. Le seuil de pauvreté britannique est 2,8 fois plus élevé que le revenu médian roumain, et les Roumains les 10% les plus riches feraient partie des 10% les plus pauvres au Royaume-Uni... Le seuil le plus élevé pour un taux de pauvreté à 60% est le seuil autrichien (958 EUR par mois), devant les Pays-Bas et la Suède (supérieurs à 900 EUR). Le seuil de pauvreté français est parmi les plus élevés (877 EUR) tandis que le seuil de pauvreté roumain (176 EUR) est le plus bas d'Europe. Les écarts sont très importants entre les anciens pays de l'Union européenne et les nouveaux entrants.
Source: *L'observatoire des Inégalités*, site: http://www.inegalites.fr

9 http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st10/st10394.fr09.pdf

10 http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st09/st09721-re02.fr09.pdf

11 http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:32000L0043:fr:HTML.

12 http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/09/st10/st10394.fr09.pdf

13 http://europa.eu/rapid/press-release_IP-10-1097_fr.htm

14 http://ec.europa.eu/education/pub/pdf/general/what_fr.pdf

Les Roms et l'éducation
Où trouver de l'information et de l'assistance?

Contacts nationaux:

Chaque État membre s'est engagé à nommer un unique point de contact au sein de son gouvernement pour rassembler toutes les informations et fédérer toutes les actions entreprises au niveau gouvernemental dans le domaine de l'insertion sociale des Roms. Ces personnes de contact jouent un rôle vital dans l'animation d'un réseau de personnes maîtrisant bien ce dossier afin que l'information sur les meilleures solutions disponibles puisse être accessible à toutes les parties concernées.

Allemagne
Federal Ministry of the Interior of the Federal Republic Germany, Division MII4 – National minorities and regional languages in Germany; European policy on minorities
Website: http://www.bmi.bund.de

Autriche
Federal Chancellery, Constitutional Service Directorate
Website: http://www.bundeskanzleramt.at/site/7656/default.aspx

Belgique
Inter-Ministerial Working Group on Roma Inclusion, State Secretary for Social Integration, Federal Public Programming Service for Social Integration
Websites: http://www.mi-is.be
or http://www.mi-is.be/en/start

Bulgarie
Administration of the Council of Ministers, Secretariat of the National Council for Cooperation Integration Issues
Website:
http://www.nccedi.government.bg/index.php

Chypre
Cyprus Social Welfare Services
Ministry of Labour and Social Insurance
Website: http://www.mlsi.gov.cy/sws

Danemark
Ministry of Social Affairs and Integration, Department for Law and International
Website:
http://english.sm.dk/Sider/Velkommen.aspx

Espagne
Ministry of Health, Social Services and Equality, General Directorate of Services for Family and Childhood, Sub-directorate General for Social Programs
Website: http://www.msssi.gob.es/en/

Estonie
Estonian Ministry of Culture
Department of Cultural Diversity
Website: http://www.kul.ee/index.php?path=0x1377x1496

Finlande
Ministry of Social Affairs and Health, Department for Promotion of Welfare and Health
Website: http://www.stm.fi/en/frontpage

France
Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)
Website: http://www.territoires.gouv.fr

Grèce
Ministry of Employment, Social Insurance and Welfare of Greece, ESF Coordination and monitoring Authority, National Contact Point for Roma Strategy
Website: Link under Construction

Hongrie
Ministry of Human Resources
Website: http://www.kormany.hu/en/ministry-of-human-resources

State Secretariat for Social inclusion
(National Roma strategy)
Website: http://romagov.kormany.hu/strategiai-dokumentumok

Irlande
Department of Justice and Equality,
Traveller Policy Division
Website: http://www.inis.gov.ie/en/JELR/Pages/Traveller_Policy_Division

Italie
National Office against Racial Discriminations
Website: http://www.unar.it

Lettonie
Ministry of Culture, Department of Society Integration Affairs
Website: http://www.km.gov.lv/en/

Lithuanie
Ministry of Culture, Division of national minority issues
Websites: http://www.lrkm.lt or http://www.lrkm.lt/go.php/lit/Del_romu_integracijos_i_Lietuvos_visuome/472/0/459

Luxembourg
Ministry of Family and Integration,
Reception and Integration Agency
Websites: http://www.mfi.public.lu/index.html
or http://www.olai.public.lu/en/index.html

Malte
Ministry for Justice, Dialogue and the Family
Website: http://www.mjdf.gov.mt/

Pays-Bas
Ministry for Interior Affairs and Kingdom relations
Department for Integration and Society
Websites: http://www.rijksoverheid.nl/ministeries/bzk

http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/kamerstukken/2011/12/21/kamerbrief-over-de-nederlandse-inbreng-ten-behoeve-van-de-sociale-inclusie-van-roma.html

Pologne
Ministry of Administration and Digitisation
Department of Religious Beliefs and National Ethnic Minorities
Website: http://www.msw.gov.pl/portal/pl/181/Program_na_rzecz_spolecznosci_romskiej_w_Polsce.html

Portugal
Presidency of the Council of Ministers,
High Commission for Immigration and Intercultural Dialogue
Website: http://www.acidi.gov.pt/

République tchèque
Office of the Government Section for European Affairs, European Policies Coordination Department
Website: http://www.vlada.cz/

Roumanie
Ministry of Labour, Family and Social Protection,
Secretary of State
Website: http://www.mmuncii.ro/en/

Slovaquie
Office of the Plenipotentiary of the Slovak Government for Roma Communities, Office of the Slovak Government
Website: http://www.romovia.vlada.gov.sk

Slovénie
Ministry of the Interior, Office for National Minorities
Website: http://www.uvn.gov.si/en/minorities/roma_community/

Suède
Ministry of Employment, Division
for Discrimination Issues
Websites: http://www.regeringen.se/sb/d/11787
or http://www.sweden.gov.se/sb/d/2184/a/19444

Royaume-Uni
Department for Communities and Local Government, Integration Division
Website: http://www.communities.gov.uk

Contacts utiles
(la liste n'est pas limitative)

European Roma Grassroots Organisations Networks
http://www.ergonetwork.org/ergo-network/

European Roma Information Office
http://www.erionet.eu/

Forum of European Roma Young People
http://www.feryp.org/

TernYpe
http://www.romayouth.com/

European Roma and Travellers Forum
http://www.ertf.org/

Amnesty International
http://www.amnesty.org/

European Network Against Racism
http://www.enar-eu.org/

European Roma Rights Centre
http://www.errc.org/

Commission of the Bishops' Conferences of the European Community
http://www.comece.org/

Eurodiaconia
http://www.eurodiaconia.org/

Caritas
http://www.caritas.org/

Médecins du monde
http://www.medecinsdumonde.org/

Dynamo International
http://www.dynamoweb.be/dynamo_international/fr/index.html

European Anti-Poverty Network
http://www.eapn.eu/en

European Social Platform
http://www.socialplatform.org/

Eurochild
http://www.eurochild.org/

Autres sources d'informations utiles sur les questions de scolarisation des populations Roms

The European Union Agency for Fundamental Rights
http://fra.europa.eu/fr

European Commission, Directorate General for Justice, EU and Roma
http://ec.europa.eu/justice/discrimination/roma/index_fr.htm

Organization for Security and Cooperation in Europe
http://www.osce.org/

Organization for Security and Cooperation in Europe/Office for Democratic Institutions and Human Rights
http://www.osce.org/odihr

United Nations Children's Fund
http://www.unicef.org/

International Labour Organization
http://www.ilo.org/global/lang--fr/index.htm#a1

Council of Europe
http://hub.coe.int/

Council of Europe Development Bank
http://www.coebank.org/index.asp?ChangeLangue=FR

Office of the High Commissioner for Human Rights, Regional Office for Europe
http://www.europe.ohchr.org/FR/Pages/Welcome-Page.aspx

United Nations Development Programme
http://www.undp.org/content/undp/fr/home.html

European Network of Equality Bodies
http://www.equineteurope.org/

The World Bank
http://www.worldbank.org/

World Health Organization
http://www.who.int/fr/

The Open Society Foundations
http://www.opensocietyfoundations.org/

European Commission, DG Communication-The Europe for Citizens Programme
http://ec.europa.eu/citizenship/index_fr.htm

Youth in Action Programme (European Commission)
http://eacea.ec.europa.eu/youth/index_fr.php

Europe for Citizens Programme (European Commission)
http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/index_fr.php

Crédits

Les illustrations de cette brochure ont été gracieusement offertes par les personnes et les organisations suivantes. Qu'elles en soient ici remerciées.

Pages 2, 34, 39 (haut), 67 – *The Good Start project* by Roma Education Fund
© UNICEF/SWZ/2011/John McConnico

Pages 6 (bas; gauche), 18, 37, 54 © Roma Education Fund – Robert Miskovics

Pages 35, 56 – Asbl Chachipe Rights & Justice © Roma Decade Organization

Page 48 - Poze Amare Rromentza © Roma Education Fund I Robert Miskovics

Pages 9, 14, 39 (partie inférieure) © Aurora Ailincai

Pages 20, 24, 30, 38, 41, 47 – Conseil de l'Europe & Commission européenne (DG EAC)
© Programme ROMED 2011 - 2012

Page 38 © Conseil de l'Europe

Page 50 © Roman čonka / Romano nevo l'il

Page 55 © Amalipe Center for Interethnic Dialogue and Tolerance

Page 57 - Marta Pinto © European Roma Information Office

Pages 61, 62 © Foyer de Molenbeek, Bruxelles, Belgique

Commission européenne
Les Roms et l'enseignement:
Promesses et défis dans l'Union européenne

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne
2012 — 68pp. — 14,8 x 21 cm

ISBN 978-92-79-21852-1
doi:10.2766/18974

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:
- sur le site de l'EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site http://ec.europa.eu ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:
- sur le site de l'EU Bookshop (http://bookshop.europa.eu).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):
- via one of the sales agents of the Publications Office of the European Union (http://publications.europa.eu/others/agents/index_en.htm).

NC-31-11-389-FR-C

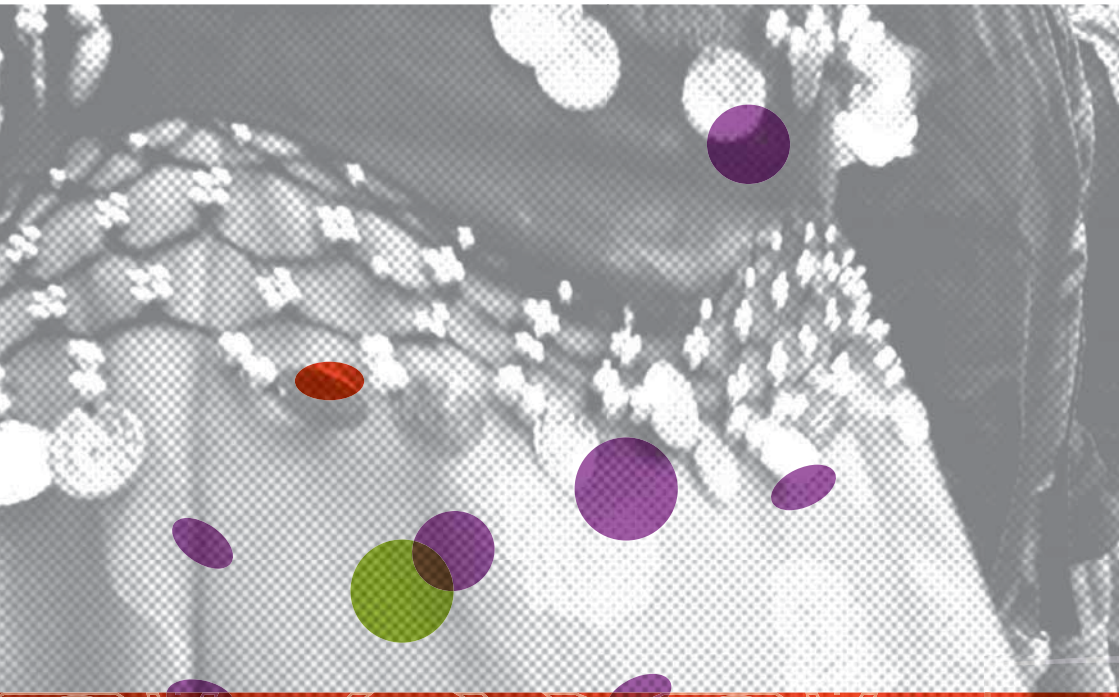

Office des publications

ISBN 978-92-79-21852-1

9 789279 218521

doi:10.2766/18974